

# duerchbléck!

Politik verstoen Nr. 10



zukunft...  
& demokratie

& de  
mo  
kra  
tie

version  
française

# Sommaire

- 3      Préface
- 4      Informations contextuelles

## PASSONS À L'ACTION

- 9      Bingo artistique
- 10     Apporte de l'art à l'école!
- 11     L'art doit...
- 12     L'art pour tous!

## APPRENONS

- 17     Une démocratie a-t-elle besoin d'art ?
- 18     Architecture et politique
- 20     C'est de l'art ou quoi ?  
        À quoi sert un musée d'art contemporain ?
- 22     Art et engagement
- 24     Les femmes artistes sont-elles une menace ?
- 26     L'art comme moyen de résister à l'inhumanité
- 27     La politique culturelle européenne
- 28     Culture(s) jeune(s) au Luxembourg –  
        hier... et aujourd'hui ?
- 30     Musique du futur ?
- 31     Que coûte la culture ?
- 32     L'art a-t-il le droit de tout faire ?
- 34     Émancipation ou cancel culture ?
  
- 36     Impressum

# Préface

**Chères lectrices, chers lecteurs,**

Vous tenez entre vos mains le nouveau numéro thématique du *duerchbléck!*, publié par le Zentrum fir politesch Bildung.

Le *Zentrum fir politesch Bildung* est une fondation indépendante qui poursuit les objectifs suivants :

- promouvoir la compréhension de la politique, de la démocratie et des défis actuels auxquels la société est confrontée;
- Renforcer l'engagement citoyen;
- Encourager la participation à la vie politique et au débat public.

Le public cible de ce cahier pédagogique est le corps enseignant :

- de l'enseignement primaire et secondaire
- de l'éducation des adultes.

Outre des informations de base, le *duerchbléck!* propose, sous *Passons à l'action*, des suggestions pour se frotter à l'exercice de la politique et, sous *Apprenons*, des fiches de travail sur des différents points essentiels des cahiers thématiques respectifs. Les suggestions offrent aux élèves une introduction au thème et ne présupposent pas de connaissances préalables. La méthode sert à la fois à la prise de conscience et à la promotion de la compétence politique.

## Art et démocratie

L'art, dans ses multiples formes d'expression, n'est pas dissocié du quotidien politique. L'art ne naît pas et n'agit jamais dans le vide. Souvent, il fait écho, consciemment ou inconsciemment, à des débats de société. Dans quelle mesure pouvons-nous alors le considérer comme le reflet d'une époque, d'une société, de ses débats et de ses controverses ? Dans quelle mesure l'art peut-il être créateur d'identité ou au contraire critique vis-à-vis des discours identitaires et des mythes nationaux ? Dans quelle mesure les artistes peuvent-ils-elles ou doivent-ils-elles être gênant·e·s ? Dans quelle mesure peuvent-ils-elles soulever des questions et provoquer ? Par ailleurs l'art est-il important pour la démocratie et le développement d'une société libre ?

Ce cahier a pour but de proposer des approches permettant de réfléchir, à l'aide d'exemples concrets issus du Luxembourg, sur les multiples liens et interactions entre l'art, le fait politique et la société.

# Informations contextuelles

Ces fiches à destination des enseignants et des multiplicateurs permettent d'approfondir les sujets abordés dans le magazine.

## Qu'est-ce que l'art ?

Dans le langage courant, art et culture sont souvent utilisés comme synonymes ou en combinaison. Au niveau du gouvernement, c'est le ministère de la Culture qui est en charge de tout ce qui touche à l'art. Cependant, la culture au sens large inclut tout ce qui a été créé par les êtres humains. Le terme « culture » recouvre donc aussi l'ordre social, c'est-à-dire la manière dont les humains vivent ensemble. La langue, la religion, l'économie, l'agriculture, notre relation à la nature, les œuvres d'art, la musique, la littérature, les us et coutumes – comme par exemple le patrimoine culturel mondial immatériel de la procession d'Echternach – sont autant d'éléments qui font partie de la culture humaine.

L'art, en revanche, désigne le résultat d'activités humaines auxquelles n'est rattachée aucune fonctionnalité évidente. Les exemples les plus anciens de ce genre d'activité remontent à environ 45 000 ans; le besoin de modifier de manière créative son environnement ou son corps fait partie intégrante de l'expérience humaine. L'art comme produit de la culture est le résultat d'un processus de création, et depuis l'ère moderne, il est admis que ce processus peut lui-même être qualifié d'art. Depuis le siècle des Lumières, la notion d'art recouvre les formes d'expression traditionnellement liées aux beaux-arts, à savoir les « arts plastiques » (peinture, dessin, sculpture, architecture, musique, littérature) et les « arts de la scène » (théâtre, opéra). Mais ces catégories classiques sont aujourd'hui dépassées. Les innovations techniques offrent de nouvelles possibilités d'expression. Aux formats traditionnels se sont ainsi ajoutés de nombreux supports et formes d'expression artistique tels que la photographie et le film à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ou, plus près de nous, les jeux numériques et virtuels, la réalité augmentée et les contenus sur Internet, véritable machine de production culturelle et artistique.

## Art et démocratie ?

D'une part, la création artistique est le produit d'une époque donnée, de l'air du temps et de la sensibilité des artistes, dont les observations et réflexions alimentent le processus de création. D'autre part, l'œuvre d'art n'existe que quand elle est vue, c'est-à-dire lorsqu'elle entre en contact avec le public. C'est l'observation de l'objet, et donc l'interaction entre celui-ci et le regardeur, qui suscite le questionnement et stimule la curiosité et l'esprit critique.

En même temps, l'un des traits caractéristiques de toute démocratie est d'encourager ou de permettre le débat et de laisser les opinions s'exprimer librement. De même, la capacité à tolérer les différences et les équivoques fait partie des attributs qui distinguent les citoyens et citoyennes d'une société démocratique. En ce sens, l'art peut contribuer à alimenter un discours public propice à la promotion des valeurs démocratiques. L'art peut poser les questions qui dérangent en favorisant l'expression, la prise de position et l'échange d'idées. Grâce au pouvoir des images, des mots, de l'expression corporelle ou de la musique, l'art est susceptible d'atteindre des publics qui par ailleurs ne s'intéressent guère à la politique. En incitant à la réflexion ou en provoquant, il permet d'orienter, voire de lancer le débat sur des problématiques sensibles : justice sociale, conflits religieux, racisme, discriminations, colonialisme... Dans ce processus, l'art contemporain ou populaire (dans toutes ses expressions) est appelé à jouer un rôle particulier puisqu'il est ancré dans le présent et se situe donc au cœur même des enjeux sociaux, philosophiques et politiques de notre temps. Médiéval, classique, romantique ou expressionniste, l'art est toujours contemporain de son époque, comme le fait remarquer l'artiste Mauricio Nannucci (né en 1939) avec son néon « All Art Has Been Contemporary », installé sur le toit du Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain. Dans cette optique, l'art est nécessairement politique, puisqu'il ne saurait se soustraire aux développements et aux questionnements de la société dans laquelle il s'inscrit.

## **Le droit à la culture et la liberté artistique**

Dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1948), la liberté d'expression et le droit de participer librement à la vie culturelle de la communauté sont présentés comme indissociables (article 27). D'autres droits, tels que le droit à l'information et le droit à l'éducation, sont par ailleurs indispensables pour que les droits culturels s'expriment pleinement. Mais au-delà du droit à la culture se pose toujours la question de la liberté artistique.

En matière de liberté artistique, les législations luxembourgeoise et européenne sont basées sur l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui définit la liberté d'expression. Il s'avère que la Convention prévoit des cas où la liberté d'expression peut être limitée, dans la mesure où elle s'accompagne de devoirs et de responsabilités. Ainsi, elle ne saurait être invoquée pour justifier la violation des droits d'autrui. Lorsqu'un artiste est poursuivi par la justice, par exemple pour blasphème, discours de haine ou insulte, les juges doivent faire la part entre la liberté d'expression de l'accusé et les droits des plaignants en prenant en compte le contexte et le moyen d'expression artistique. L'un des rares procès de ce type au Luxembourg fut celui intenté en 2018 contre le musicien Tunn Tonnar.

## **La politique culturelle nazie au Luxembourg**

L'exposition de propagande national-socialiste « Entartete Kunst » (Art dégénéré, 1937) était le reflet d'une politique culturelle totalitaire où la liberté d'expression était jugulée. Par la suite, les artistes qu'elle dénonçait furent systématiques marginalisés et persécutés. Les nazis avaient pour objectif de bannir toute forme d'art moderne de la vie culturelle allemande. La « Chambre de la culture du Reich » contrôlait ainsi la presse, mais aussi toutes les formes d'expression artistique (cinéma, peinture, littérature, théâtre, musique...).

Cette politique culturelle eut également des répercussions sur la scène artistique luxembourgeoise. Dès 1933, le peintre Joseph Kutter (1894-1941) fut compté parmi les artistes « dégénérés » en Allemagne. Entre 1940 à 1944, toute création artistique au Luxembourg était soumise au contrôle de l'occupant. À défaut d'être interdits d'exercice, les écrivain·e·s devaient soumettre leurs œuvres à la censure. Tous les acteurs culturels étaient censés se mettre au service de l'État. Seuls ceux dont le travail était conforme à la vision antimoderne du régime nazi, tels que le peintre paysagiste Roger Gerson (1913-1966), pouvaient compter sur son soutien. En

1942, ce dernier fut lauréat de l'exposition « Volk und Kultur » (Peuple et Culture) à Diekirch. Lucien Wercollier (1908-2002), en revanche, fut déporté au camp de concentration de Hinzert la même année en raison de son activité dans la Résistance. En encartant des personnalités connues comme l'acteur René Deltgen, la propagande nazie essaya d'inciter les jeunes Luxembourgeois·es à rejoindre les Jeunesses hitlériennes.

Les objectifs politiques de l'État national-socialiste devaient également se manifester dans l'architecture et l'urbanisme. Ainsi, il avait été prévu d'aménager la ville d'Esch-sur-Alzette et le centre-ville de Luxembourg, où les bâtiments historiques auraient été préservés à des fins de propagande pour témoigner d'un soi-disant rattachement historique du Luxembourg au Reich allemand. À ces vestiges d'un Moyen Âge présumé « allemand » devaient s'agrèger des bâtiments conçus dans un style moderniste brutal. L'architecture comme expression du pouvoir nazi se devait d'être rectiligne, incisive, massive et monumentale, voire intimidante et opprimante dans son rapport à l'individu. L'utilisateur·trice de ces espaces publics tirés au couteau, avec leurs allées démesurées et leurs places surdimensionnées, est ravalé·e au rang de protagoniste anonyme, noyé·e dans les attroupements de masse mis en scène par la propagande totalitaire.

## **L'art comme forme de résistance et moyen de travail sur le passé**

La résistance contre la dictature nazie prit de nombreuses formes. Membre de la Résistance luxembourgeoise, Yvonne Useldinger (1921-2009) fut d'abord emprisonnée, enceinte, à Trèves, puis déportée au camp de concentration pour femmes de Ravensbrück. Dans les camps nazis, de nombreuses œuvres d'art furent créées malgré la mort, la violence et l'humiliation qui caractérisaient le quotidien des prisonniers. Parmi ceux-ci figuraient des autodidactes comme Yvonne Useldinger, mais aussi des artistes confirmés comme la Luxembourgeoise Lily Unden (1908-1989). Certains camps de concentration comme Hinzert ou Auschwitz disposaient d'ateliers où les artistes étaient amenés à réaliser des portraits ou des paysages idylliques pour l'usage privé des fonctionnaires SS. Mais il y avait aussi ce qu'on appelle l'art des camps, des œuvres créées dans la clandestinité malgré la menace de sanctions et que l'on s'échangeait entre détenus en signe d'amitié ou lors d'occasions spéciales. Les images créées dans ces conditions témoignent également de la solidarité entre prisonniers et prisonnières, qui pour les réaliser devaient voler, puis cacher et faire circuler les ustensiles de dessin au péril de leur vie. Chaque

dessin issu d'un camp de concentration est donc un témoignage unique, un acte de résistance contre la déshumanisation dans le système des camps SS.

### Art et mémoire collective



Dans l'après-guerre, de nombreux artistes qui, comme Lucien Wercoller ou Foni Tissen, avaient été poursuivis ou déportés pendant l'Occupation, furent chargés de concevoir des monuments aux morts ou des monuments commémoratifs. D'autres créèrent des œuvres qui rendaient compte de leurs expériences. À ce sujet, voir aussi *duerchbléck! Politik verstoen*, n° 7, *MEMORIES Erinnerungskultur in Luxembourg*.

### « Cancel culture » ou émancipation ?

Dans les débats récents autour des commémorations collectives, il est souvent question de « cancel culture ». Cette pratique, courante sur les réseaux sociaux, vise à exclure du débat public quiconque se fait remarquer par des déclarations discriminatoires ou des actions perçues comme moralement répréhensibles. Elle peut également désigner une critique de pratiques mémoriales ou muséales jugées racistes. À ce titre, elle peut concerner des monuments de personnalités historiques (Christophe Colomb, Léopold II...) ou les collections d'œuvres pillées dans d'anciennes colonies. Là encore, l'art peut alimenter ou provoquer les débats. Au Luxembourg, le *collectif Richtung22* interroge ainsi le passé colonial refoulé du pays et les comportements racistes qu'il a engendrés. Mais l'expression « cancel culture » est aussi utilisée comme un cri de ralliement politique par ses pourfendeurs, qui l'assimilent à une forme de censure.

### Le renouveau des années 1960 et 1970

Le Luxembourg d'après-guerre est souvent décrit comme un désert culturel. Cette perception ne change qu'en 1967, lorsque la *Consdrefrer Scheier* devient le lieu de rassemblement d'un groupe d'artistes qui explorent des formes d'expression alternatives, largement inspirées des théories de gauche et féministes. Le collectif donnera naissance à l'*Arbeitsgruppe Kunst* (Groupe de travail artistique) et au *Groupe de recherche d'art politique* (GRAP), qui substitue à la notion traditionnelle de l'art comme activité bourgeoise et commerciale des actions participatives, sociales et politiques.

Au lendemain de mai 1968, le Luxembourg voit lui aussi l'élosion de formes artistiques

contestataires influencées par les mouvements étudiants en Belgique, en Allemagne et en France. Le projet du gouvernement luxembourgeois de se doter d'une centrale nucléaire à Remerschen et la construction de la centrale nucléaire française de Cattenom, à la frontière du Luxembourg, provoquent des manifestations dont les revendications sont relayées par des initiatives citoyennes. Pour se faire entendre, les manifestant-e-s ont recours à toutes sortes de formes d'expression artistique: affiches, poèmes, chansons protestataires, autocollants, etc.

### La création d'institutions culturelles depuis les années 1990 : culture et « nation branding »

Ce n'est qu'au milieu des années 1990 que le Luxembourg intègre pleinement les réseaux internationaux de l'art contemporain. Crée en 1989, la *Fondation Grand-Duc Jean* a alors pour mission de lancer la construction d'un centre d'art contemporain. Ce projet aboutira à l'ouverture, en 2006, du *Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean* (MUDAM).

Deux événements en particulier contribuent de manière significative à la professionnalisation de la scène artistique locale : l'attribution du titre de Capitale européenne de la culture en 1995 et l'accueil de la biennale itinérante *Manifesta* en 1998. La dynamique culturelle est par ailleurs alimentée par l'émergence de nouvelles institutions telles que le *Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain*. Le travail des artistes luxembourgeois-es est enfin reconnu au-delà des frontières du pays. En 1995, le pavillon luxembourgeois à la 46<sup>e</sup> Biennale de Venise imaginé par Bert Theis (1952-2016), artiste engagé qui vit et travaille à Milan, est encensé par la presse spécialisée internationale. En 2003, l'artiste luxembourgeoise Su Mei-Tse se voit décerner le Lion d'Or à la 50<sup>e</sup> Biennale de Venise.

En 2005, la Rockhal, une salle de concerts pour musiques amplifiées, ouvre ses portes. La même année est inaugurée la Philharmonie (*Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte*), dont le projet remonte lui aussi à 1995, lorsque le Parlement décide de construire, parmi d'autres équipements culturels, une salle de concert pour l'*Orchestre Philharmonique du Luxembourg* (OPL).

Avec ces infrastructures, le Luxembourg dispose désormais d'importantes plateformes de rencontre et d'échange entre le public luxembourgeois et les artistes de la scène locale et internationale.

Mais au-delà de leur fonction culturelle, elles contribuent à améliorer l'image du Grand-Duché, connu surtout pour l'importance de son secteur

financier. Accompagnées de stratégies empruntées au marketing, ces mesures visent à donner l'image d'un pays moderne, cosmopolite et dynamique. La politique culturelle fait partie intégrante du « *nation branding* » et les artistes sont des représentant·e·s de leurs pays au même titre que les monuments historiques et l'architecture moderne.

### La politique culturelle au Luxembourg et dans l'UE

Dans les États totalitaires comme l'Italie fasciste, l'Union soviétique ou le Troisième Reich, la création de ministères de la culture était une priorité. L'art au service de la propagande avait pour objectif la création d'un homme « nouveau », respectivement « soviétique » ou « fasciste », subordonné à l'idéologie dominante.

La politique culturelle au Luxembourg et dans l'Union européenne, en revanche, est basée sur le principe que la diversité culturelle, la liberté de création, l'art, les droits culturels et le respect du patrimoine culturel et naturel contribuent au développement de la démocratie et, de manière plus générale, à la préservation des droits fondamentaux. Elle a pour objectif de promouvoir une culture inclusive et participative dans laquelle l'engagement civique revêt une importance centrale. En témoigne notamment le programme des Capitales européennes de la culture : depuis 1985, ce titre, créé sur une initiative de la ministre grecque de la culture Melina Mercouri (1920-1994), est décerné chaque année à une ville européenne différente. Il est né d'une approche foncièrement idéaliste, l'objectif principal étant de mettre en valeur la diversité et les convergences des patrimoines culturels européens et de promouvoir l'idée européenne. Dans cette optique, l'art et la culture participent d'une réflexion sur la multiplicité des identités et histoires au sein de l'Europe.

#### Consignes (p.12-34)



Ecouter un fichier audio



Débattre



Regarder une vidéo



Créer une vidéo



Prendre des photos



Travail en groupe



Atelier d'écriture



Créer un podcast



Effectuer des recherches

# Thema am Unterricht – Musik



Weiteres Material zu Kunst und Demokratie findet man auf der ZpB-Homepage unter Publications > Themen am Unterricht > TaU Musique

- Darf Musik alles?
- Geschlechterrollen
- Musik und Nation: Mit dem „Feierwon“ in die „Heemecht“
- Rassismus und Fremdenfeindlichkeit
- LGBTQ+
- Social Media in der Musik
- Umwelt in der Musik



**Musik und Politik im Unterricht**  
**Social Media in der Musik**

Schnell noch ein Urlaubsvideo mit Freund\*innen teilen, das neueste Selfie der Lieblingsmusiker\*innen liken oder sich über die aktuelle Lage im Nahen Osten informieren – alles kein Problem; Tiktok, Snapchat und Instagram sei Dank. Soziale Netzwerke sind virtuelle Gemeinschaften, die kaum noch aus unserem Alltag wegzudenken sind. Auch die Musikbranche und soziale Netzwerke sind sehr eng miteinander verbunden.

Einerseits hat der Einfluss der Musikindustrie auf sozialen Plattformen stark zugenommen. Diese ermöglichen es Musiker\*innen beispielsweise ihre Musik zu vermarkten und Kontakt zu ihren Fans zu pflegen. Um Einfluss und Popularität zu steigern sind soziale Netzwerke, wie kein anderes Medium, für Musiker\*innen umganglich geworden.

Andererseits nutzen Künstler\*innen ihre Musik oft, um gerade jene sozialen Plattformen beziehungsweise die Selbstdarstellung ihrer Nutzer\*innen zu kritisieren. So setzen sich auch Stromae und die luxemburgische Band Tuys mit dieser Thematik auseinander.

**M1** *Cormen, Stromae, 2015, Racine Carrée*



Stromae, 2015. Stromae, Cormen (Official Music Video). <https://www.youtube.com/watch?v=UKTROHS4NU> (zuletzt abgerufen am 06.03.2022)

**Vor dem Anhören:**

- Schaut ein, wieviel Zeit ihr täglich auf Social Media verbringt. Kontrolliert auf eurem Handy.
- Überlegt, was der Begriff „Influencer“ bedeutet.
- Im Video freundet der Künstler sich mit einem blauen Vogel an. Findet heraus, welches soziale Netzwerk einen blauen Vogel als Logo nutzt. Warum?

Ideen/Werte die ich mit einem Vogel verbinde:



**Unterricht**  
**won“ in die “Heemecht”**

Kann man leicht erkennen, wie politisch aufgeladen ist, dient nationale Musik der nationalen Individuums zu einer Gruppe, einer Nation.

Serge Tonnars Version einer modernen

Welchem Zweck wird sie eingesetzt?  
„Musik“, „Nation“, und „Politik“

**OPPE STIMMUNG**  
**LOSS MEINUNGSFREIHEIT**  
**WURZELN Sprache Heimat**  
**WAHLKAMPF**  
**+Patriotismus Volk**

Lebe auch ausleben darf. jedoch genielen Angen es gleichgeschlechtliche Paare nicht verfolgung oder von anderen verurteilt zu stellen leben, sind Teil der LGBTQ+-ende Abkürzung und wird seit den 1990er Jahren Kampf gegen Diskriminierung

aturing Mary Lambert, 2012,



Macklemore LLC, 2012. MACKLEMORE & RYAN LEWIS - SAME LOVE feat. MARY LAMBERT (OFFICIAL VIDEO). <https://bit.ly/2Y9HfI7> (zuletzt abgerufen am 25.11.21)

# Pour aborder le sujet

## Bingo artistique



30 minutes



À partir de 12 ans



Projecteur



Apprendre à reconnaître tout ce qui peut être considéré comme étant de l'art; prendre conscience que l'art fait partie du quotidien; discuter du rôle de l'art dans la société.

### Déroulement

Chaque élève reçoit une copie de la feuille de bingo. Les élèves se déplacent de camarade en camarade et posent chaque fois une question à leur vis-à-vis.

Il existe deux manières de jouer au bingo artistique :

1. Le/la gagnant·e est celui qui a collecté les réponses à quatre questions à la suite verticalement, horizontalement ou en diagonale. Celui/celle qui a complété une rangée crie « bingo ».
2. On peut sinon privilégier une version où c'est celui/celle qui a collecté le plus de réponses dans un temps imparti qui gagne.

Après l'activité, la classe pourra discuter de l'importance de l'art et des activités culturelles.

Questions possibles pour orienter la discussion :

- Qui de vous poursuit une activité culturelle dans le cadre d'un club ou du périscolaire ?
- Qu'est-ce qu'elle vous apporte personnellement ?
- Quelle est l'importance de l'art et de la culture pour vous ? Expliquez !
- Une société a-t-elle besoin d'art ?
- À quoi ressemblerait un monde sans art ?



<b>As-tu vu de l'art aujourd'hui ?</b>	<b>Nomme deux artistes luxembourgeois-es!</b>	<b>Quand as-tu assisté à un concert pour la dernière fois ?</b>	<b>Est-ce que tu danses ? Si oui, sur quelle musique ?</b>
<b>As-tu des œuvres d'art à la maison ?</b>	<b>Quel genre de musique écoutes-tu ?</b>	<b>Quel livre lis-tu en ce moment ?</b>	<b>Nomme un festival au Luxembourg !</b>
<b>Participes-tu à une activité périscolaire en rapport avec l'art (théâtre, graffiti...) ?</b>	<b>Quand es-tu allé·e au théâtre pour la dernière fois ?</b>	<b>As-tu visité un musée d'art pendant les vacances ?</b>	<b>As-tu vu du street art aujourd'hui ?</b>
<b>Quand es-tu allé·e au cinéma pour la dernière fois ?</b>	<b>Est-ce que tu aimes écrire ?</b>	<b>Nomme un musée luxembourgeois !</b>	<b>Est-ce que tu fais de la musique ?</b>

## Apporte de l'art à l'école !



50 minutes



—  
À partir de 12 ans



—  
Projecteur, smartphone, tablette



—  
Comprendre ce que l'art peut signifier pour soi-même ; réaliser que les artistes contribuent aux débats actuels dans la société ou en politique.

### Déroulement

Les élèves ont pour mission de présenter un objet ou une activité qu'ils associent personnellement au terme « art ». Ils/elles sont libres de choisir ce qu'ils veulent. L'œuvre peut être numérique, trouvée sur Internet, ou bien un objet ou une performance (danse, flash mob, etc.).

La tâche peut être soit préparée individuellement ou en binôme, soit réalisée en classe avec une tablette ou un smartphone.

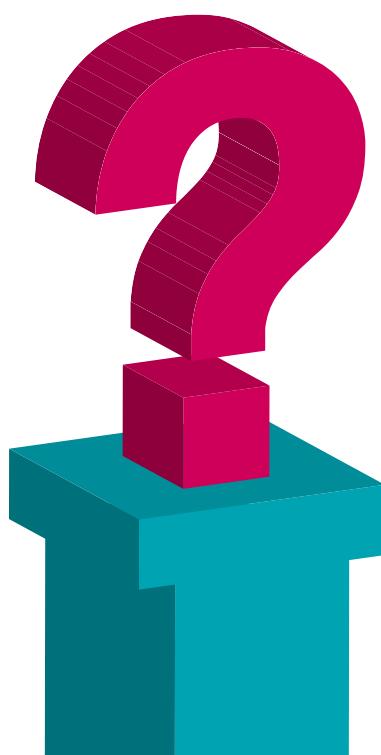
À mesure que les photos sont présentées à la classe, les élèves sont amenés à répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi ai-je choisi cet objet et l'ai-je apporté à l'école ?
- L'œuvre parle-t-elle d'un sujet en particulier ? Comment le fait-elle ?
- À qui s'adresse-t-elle selon toi ?

À partir des exemples des élèves, il sera possible de discuter dans quelle mesure l'art peut contribuer aux débats de société.

### Possibles questions supplémentaires :

- Qu'est-ce que l'art a à voir avec la liberté ?
- À quoi reconnaît-on l'art selon vous ? Ou est-ce que tout est art ?
- Comment distinguer art et commerce ?



## L'art doit...



30 minutes



À partir de 12 ans



Projecteur, diaporama à télécharger



Prendre position ; définir le terme « art » ; discuter, argumenter du rôle de l'art dans une démocratie

### Déroulement

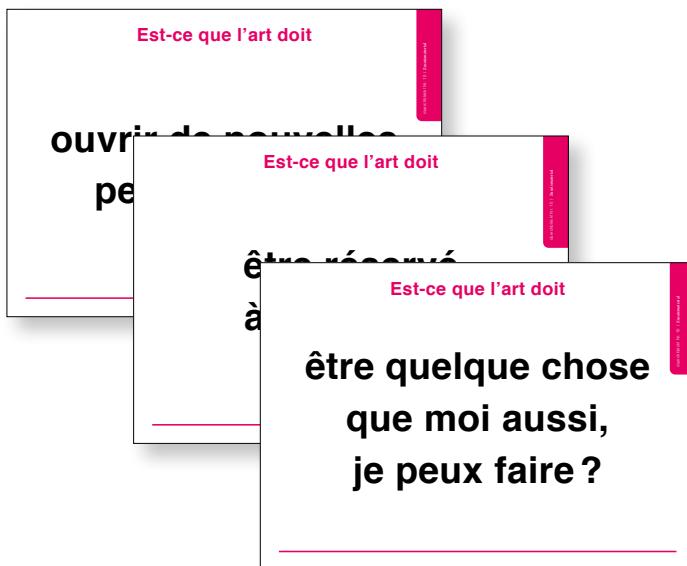
L'enseignant·e télécharge le diaporama avec des questions sur l'art et prépare la salle de manière à ce que les élèves puissent se déplacer librement. Trois coins sont aménagés et identifiés par des feuilles portant les inscriptions « oui », « non » ou « pas sûr ». À chaque question énoncée ou projetée, les élèves doivent prendre position en choisissant l'un des coins. Un premier avis se forme. Dans un deuxième temps, l'enseignant·e discutera de la prise de position de chaque élève en posant d'autres questions.

La discussion tournera autour des différentes formes et fonctions de l'art et de son importance dans une société démocratique

### Tâche supplémentaire

Sur base de ces réflexions, la classe pourra élaborer un manifeste collectif sur le rôle de l'art dans une démocratie. Le texte pourrait commencer par une formule du genre : « L'art pour nous, c'est... » / « L'art doit... » / « Nous voulons un art qui... »

### L'art doit-il...



# L'art pour tous !

**Rapport avec le programme d'études** Reconnaître l'art dans l'espace public ; comprendre et discuter de la signification d'œuvres d'art ; reconnaître les messages politiques ; s'exprimer sur des problématiques sociales ou politiques ; argumentation ; communication orale et visuelle

<b>Compétences</b>	Faire des recherches ; formuler des arguments ; communiquer ; expérimenter avec des moyens d'expression artistique ; travailler en groupe
<b>Durée</b>	6 à 8 heures ; convient également pour les journées projet
<b>Âge</b>	À partir de 12 ans
<b>Méthodes</b>	Excursion, photographie, travail en groupe, discussion
<b>Matériel</b>	Tablette/smartphone/appareil photo ; modèles à photocopier (KV ① à ④) ; plan de la ville ; compas ; épingle
<b>Note didactique</b>	L'étape 4 de cette activité prend plus de temps et peut être effectuée en dehors des heures de cours.

**1. Repérer l'art:** Sur un plan de la ville, l'enseignant et la classe définissent un rayon autour de l'école dans lequel les élèves – soit tous ensemble, soit en petits groupes qui se voient chacun attribuer un secteur différent – cherchent des traces d'activité artistique : œuvres d'art (monuments, sculptures, graffitis), mais aussi plaques de rue portant des noms d'artistes, plaques commémoratives ou affiches. La notion d'art public peut même recouvrir les parcs et squares publics. Les élèves enregistrent ce qu'ils trouvent à l'aide de leur téléphone portable ou par des croquis, puis répondent aux questions formulées dans les documents modèles (FT ①). Tous les élèves reçoivent à l'avance une ou deux copies des modèles.

**2. Effectuer une recherche:** Les élèves cherchent ensuite à obtenir des informations sur les œuvres ou les artistes identifiés lors de leur exploration. Les résultats de leurs recherches sont reportés sur un grand plan de la ville pouvant être présenté à toute la classe.

**3. Discuter:** L'enseignant discute avec les élèves de la signification et des finalités de l'art dans l'espace public. Il pourra utiliser les questions suivantes comme fil conducteur :

- L'une des œuvres a-t-elle une signification particulière pour vous ? Qu'est-ce qui vous a plu ?
- Avez-vous découvert quelque chose de nouveau ?
- De quoi parlent ces œuvres ?
- Pourquoi installe-t-on des œuvres d'art dans l'espace public ? À quoi servent-elles ?
- Avez-vous eu un doute quant au caractère artistique d'une œuvre donnée ?
- Y a-t-il une œuvre qui vous dérange ou vous semble déplacée ?
- Y a-t-il d'autres sujets sur lesquels les œuvres d'art dans votre environnement devraient attirer l'attention ?

Facultatif: Suite à la discussion, possibilité de lire le texte sur l'art dans l'espace public (FT ② et ③) et de le comparer avec ses propres positions.

**4. S'exprimer:** Par un travail individuel, en binôme ou en groupe, les élèves réfléchissent à un sujet qui leur semble pertinent. La fiche de travail 4 peut les aider à structurer leurs pensées et à concevoir leur propre œuvre d'art (affiche, performance, court métrage, texte, autocollant, chanson...).

Alternativement, la classe peut organiser un rallye artistique afin de présenter les résultats de ses recherches à d'autres élèves, par exemple au moyen de l'application Actionbounds. Le fonctionnement de l'application est expliqué dans mateneen n° 4, p. 24 à 26.



**5. Participer:** Les élèves réfléchissent à la manière dont ils pourraient présenter leurs œuvres dans un espace public. Ils pourraient ainsi organiser une exposition au sein de l'école, dans le quartier ou en ligne. Ils pourront également recueillir et évaluer les réactions des visiteurs par le biais d'un petit questionnaire.



## L'art pour tous ! ①

Qu'as-tu trouvé ?

Où exactement l'as-tu trouvé ?  
(Emplacement ou adresse, descriptif de l'environnement)

Que représente l'œuvre (personnage, sujet) ?

Qui a créé l'objet ?

Que signifie l'objet selon toi ?

Est-ce qu'il porte une inscription ?  
Si oui, prends-la en photo.



Réalise un dessin au crayon, un descriptif  
audio ou une photo de l'objet.

L'objet te plaît-il ?



## L'art pour tous ! ②

### Exemples

M1

#### C'est qui, en fait ?

Plaque de rue, rue Jean-Pierre Huberty,  
Luxembourg (photo : Steve Hoegener, 2022)

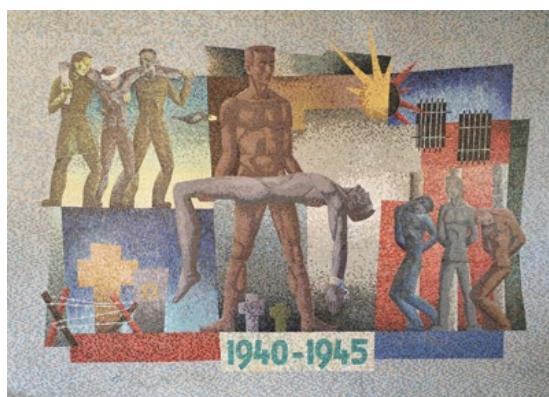


#### Art ou message politique ?

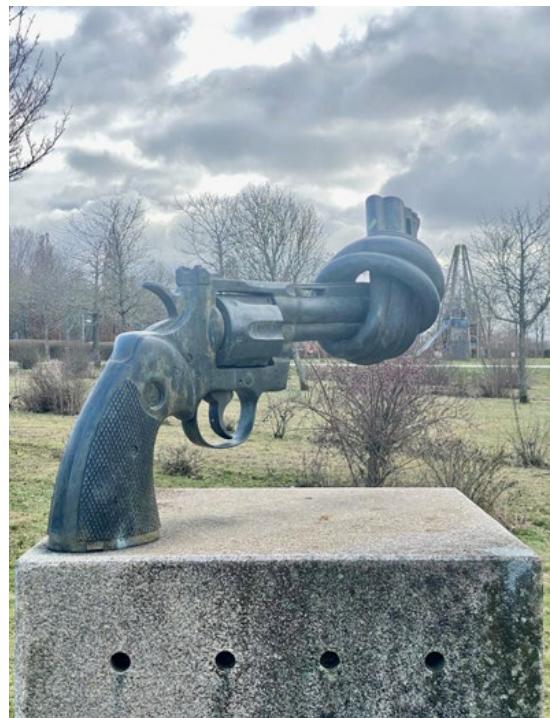
Avenue de la Liberté,  
Luxembourg (photo : Steve  
Hoegener, 2022)

#### Que signifie l'objet ?

Foni Tissen, Monument aux morts, 1965. Mosaïque, 3 x 5 m, Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette (photo : Christian Schaak, 2022)



Carl F. Reuterswald, Non-violence, 1988.  
Central Park, Kirchberg, Luxembourg  
(photo : Daniel Weyler, 2022)



#### Connais-tu d'autres graffitis de cet artiste ?

Graffiti de Daniel Mac Lloyd. Lycée Nic Biever,  
Dudelange (photo : Fabrice Génot, 2022)



Tomas Iser, #UNIVERSALHUMANITY. Place des Bains,  
Luxembourg (photo : Steve Hoegener, 2021)



## L'art pour tous ! ③

### M2

(...) L'espace public peut aussi être un lieu d'exposition. Même si, à ce niveau-là, le Luxembourg pourrait mieux faire.

Difficile de définir l'art public. Pour certains, cette appellation est réservée aux seules œuvres d'art réalisées dans le cadre de la loi qui prévoit que lors de la construction d'un édifice par l'État (...) de 1 % à 10 % du coût total de l'immeuble doit être affecté à l'acquisition d'œuvres d'art à intégrer à l'édifice. Pour d'autres, l'art public regroupe tout simplement toute œuvre artistique présente dans l'espace public : rues, places, parcs, etc. Si les deux idées sont différentes, les deux définitions sont bonnes.

À Luxembourg, on pense donc immédiatement au quartier du Kirchberg avec ses banques et ses grandes entreprises qui, telles les villes italiennes du Moyen Âge, semblent se livrer une bataille culturelle à coup d'œuvres d'art à l'intérieur de leurs bureaux et surtout devant leur devanture. (...) Néanmoins, « au Luxembourg, l'art n'est pas assez présent dans l'espace public », note Trixi Weis (...) : « Si on compare avec d'autres pays, comme la France, les Pays-Bas ou la Belgique, il y a encore à faire. »

- À quelles fins les entreprises utilisent-elles l'art public ? Explique !
- D'après le texte (M1), quels sont les atouts de l'art public ? Partages-tu cet avis ?
- Selon le texte, l'art public améliore le « bien vivre ensemble ». Comment pourrait-on justifier cette proposition ? Trouve des exemples !
- Y a-t-il des œuvres d'art accessibles au public dans ton école ? Cherche à savoir si elles ont été financées par le biais de la loi mentionnée par l'article !

### Le seul art à la disposition de tous

Certains se rappellent probablement également des sculptures de Niki de Saint Phalle qui avaient envahi la capitale à l'occasion de « Luxembourg, capitale européenne de la culture en 1995 ». (...) Et il ne faut pas négliger, dans le sud du pays, les différentes éditions de « Sentiers rouges », remplies d'œuvres éphémères à apprécier lors de promenades sur les sentiers pédestres partant des gares.

Qu'elles soient permanentes, temporaires ou éphémères, ces œuvres d'art installées dans l'espace public « enrichissent notre perception de l'environnement et démocratisent l'accès à l'art », insiste-t-on à l'AAPL.

« Elles multiplient les expériences, apportent la réflexion, suscitent des discussions et font de l'espace public un espace de création, d'inspiration et d'échange. » Que ce soit dans une rue, un hôpital, un bâtiment communal, une école ou encore un hospice pour personnes âgées, « ces œuvres sont souvent le seul art à la disposition du public qui ne fréquente pas habituellement les institutions culturelles ».

Autant de raisons qui font de cet art public un art nécessaire pour le bien vivre ensemble. Et une source de revenu non négligeable (...) pour de nombreuses entreprises. « La plupart de ces œuvres sont monumentales et doivent résister aux variations de la météo et au vandalisme, ce qui demande le savoir-faire et les compétences d'entreprises qualifiées. » Et il ne faut pas oublier l'attrait touristique que peuvent apporter ces œuvres à un quartier, une ville, voire un pays, « l'art dans l'espace public rend vivant tout son environnement ! » (...)

extrait de: Chimienti Pablo (2019), L'art public, un art pour tous. In: Le Quotidien (08.02.2019), <https://lequotidien.lu/culture/serie-lart-public-un-art-pour-tous/> (date de la dernière consultation: 14.06.2021).



Trixi Weis, Crayons. Lycée Nic Biever, Dudelange (photo : Fabrice Génot, 2022)

## L'art pour tous ! – Notre projet artistique ④

Noms des membres de l'équipe

Notez les sujets qui vous semblent importants. Ensemble, choisissez un sujet parmi toutes les propositions.

Identifiez les compétences et les centres d'intérêt de chacun des membres de l'équipe.  
(Dessin, bricolage, chant, vidéo/photographie, écriture...)

Laquelle de ces compétences est la mieux à même d'attirer l'attention du public sur votre sujet?  
Notez que vous avez la possibilité d'associer plusieurs compétences.

Quel est le principal message de votre œuvre d'art? Que voulez-vous qu'elle exprime?  
Formulez votre idée en veillant à ce que le message soit clair.

Qui fait quoi? Qui ramène quoi? Distribuez les tâches et fixez une date.

Notez vos idées pour rendre votre projet accessible au public.

# Une démocratie a-t-elle besoin d'art ?

Comment les artistes luxembourgeois décriraient-ils les relations entre art et politique ? Nous avons posé la question à quelques-uns d'entre eux.



- Retrouvez leurs réponses via le code QR. Par un travail en binôme, évaluez les déclarations de deux d'entre eux. Quelle est selon vous l'importance de l'art dans la société ?
- Êtes-vous d'accord avec les arguments avancés ? Expliquez.



**1** **Claire Thill** (actrice, auteure)

**2** **Trixi Weis** (artiste)

**3** **C'est Karma** (musicienne)

**4** **Théid Johanns** (artiste)

**5** **Bernhard Baumgarten** (chorégraphe)

**6** **AAPL** (Association des Artistes Plasticiers du Luxembourg)

**“** « *L'art correspond toujours à une approche, une réaction, une manière de se confronter à l'environnement et à la société. C'est pourquoi les artistes sont capables d'éclairer l'actualité d'une manière nouvelle et d'ouvrir sur d'autres perspectives. L'art apporte de la couleur à la société. »*

(Claire Thill, actrice et auteure)

**“** « *Les artistes doivent pouvoir rester indépendants, sinon nous courons le risque d'un art exclusivement commercial qui n'interroge plus la société. »*

(Bernhard Baumgarten, chorégraphe)

**“** « *Dans un contexte politique, l'art est d'autant plus important qu'il est consommé par tout un chacun et peut avoir un véritable impact politique. »*

(C'est Karma, musicienne)

**Un État démocratique devrait-il soutenir les artistes ?**

- Quel est le sens du travail artistique selon vous ? Quelle est la contribution des artistes à la société ?
- Selon vous, l'État doit-il financer l'art ? Expliquez.

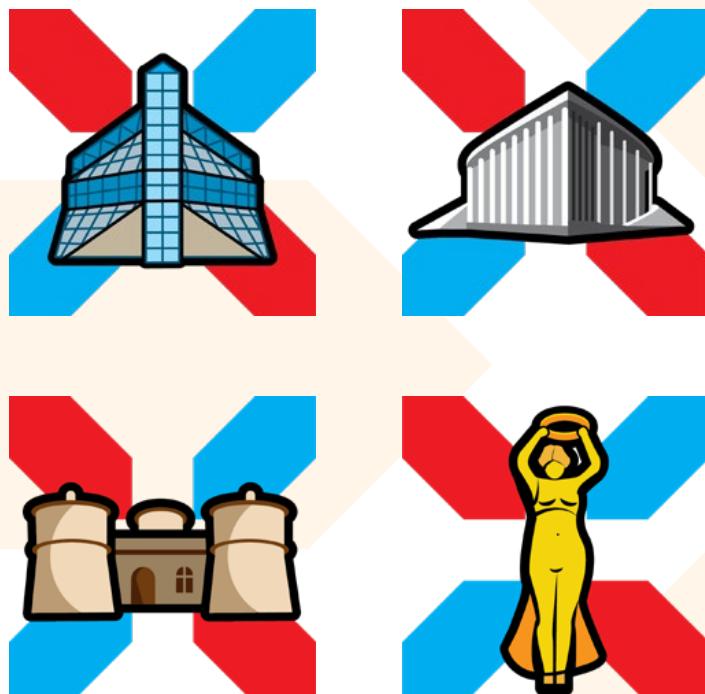
# Architecture et politique ①

L'architecture, qui désigne l'art de construire, concerne la conception et la réalisation de bâtiments. Mais outre sa fonction première, qui consiste à offrir une protection contre les intempéries et les événements naturels, chaque bâtiment exprime une vision du monde. L'architecture d'État traduit la façon dont celui-ci conçoit le rôle des citoyens et organise la vie en société.

L'architecture et le paysage urbain jouent par ailleurs un rôle important dans le nation branding, terme anglais qui recouvre les stratégies de marketing mises en œuvre pour accroître la notoriété et améliorer l'image d'un pays.

## Architecture et nation branding ?

- Reconnaissez-vous ces sites ?
- Que symbolisent ces bâtiments ?
- De quelle époque datent-ils ?



- ⌚ ➤ Sur le site <https://luxembourg.public.lu/fr/emoxies.html>, cherchez d'autres images sur lesquelles apparaissent des bâtiments ou des monuments. Quelles émotions sont-elles censées évoquer ? Pourquoi ces bâtiments ou monuments sont-ils mis en valeur ? Représentent-ils la société et l'identité luxembourgeoises ? Oui ou non ?
- ➤ Regardez la vidéo et observez comment la ville de Luxembourg y est mise en scène. Quels sont les bâtiments et monuments du quartier du Grund et du quartier du Kirchberg que l'on y voit ? À quelles idées et valeurs sont-ils associés ?
- ⌚ ➤ Que signifie nation branding ? Quelle image du Luxembourg essaie-t-on de communiquer ?
- ⌚ ➤ Que pensez-vous de cette manière de représenter le pays ? Discutez en classe.

# Architecture et politique ②

## 1940-1944 : la ville de Luxembourg comme « rempart culturel de la germanité à l'ouest»

Lorsque les troupes allemandes occupent le Grand-Duché en 1940, la priorité du nouveau régime nazi consiste à « germaniser » le pays le plus rapidement possible. La scène culturelle est mise au pas, les opinions dissidentes interdites. Dès lors, cinéma, théâtre, art, musique et littérature sont mis au service de la « germanisation » et de la nazification totale du Luxembourg. Le paysage urbain doit lui aussi refléter les objectifs politiques des nouveaux dirigeants. L'architecte allemand Hubert Ritter élabore ainsi un plan d'aménagement de la ville de Luxembourg pour le compte de l'occupant allemand. Son plan ne sera jamais mis en œuvre.

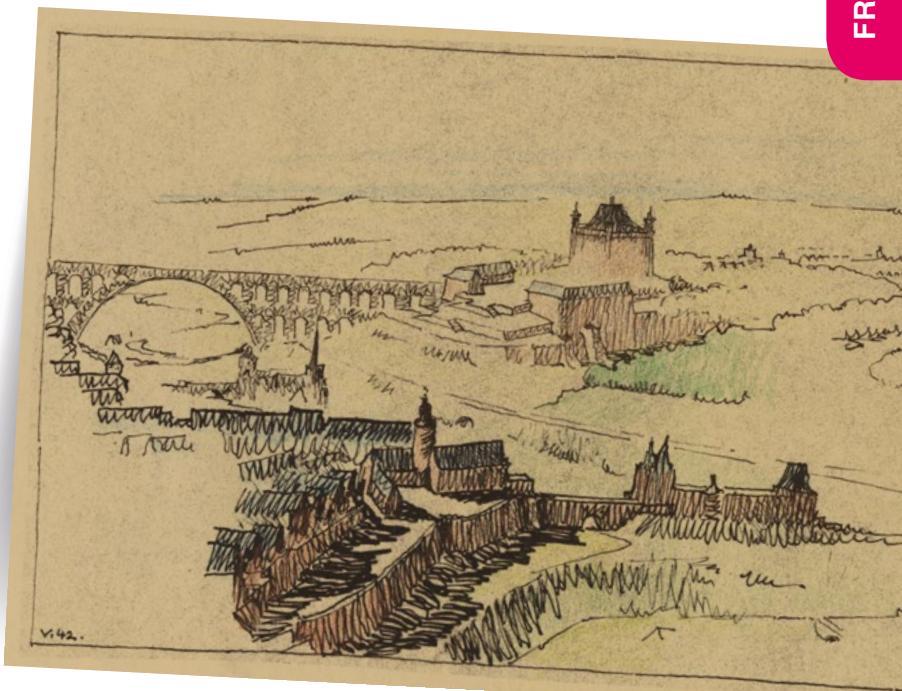
### M1

Le quartier encore peu développé du Kirchberg doit devenir le nouveau centre de la ville.

Hubert Ritter, esquisse du Kirchberg.  
Source : Photothèque de la Ville de Luxembourg



- Regardez les croquis, plans et maquettes en ligne. Quels changements Hubert Ritter entendait-il apporter au paysage urbain ? Quels sont les nouveaux bâtiments prévus par son plan ?
  
- Quelques caractéristiques auxquelles on reconnaît l'architecture et l'urbanisme totalitaire :
  - proportions monumentales et grandioses
  - lignes symétriques
  - angles vifs, non arrondis
  - lignes droites et homogènes (souvent pointant vers le ciel)
  - grands boulevards longs et rectilignes (appelés « axes »)
  - bâtiments pouvant accueillir les foules et les mettre en scène
  
- Retrouve-t-on ces caractéristiques dans les plans de Hubert Ritter ? Cochez les cases correspondantes dans le tableau.
- Quelle impression les nouveaux bâtiments sont-ils censés faire sur l'individu ? Quelles idées et quels objectifs politiques illustrent-ils ?



- Après la Seconde Guerre mondiale, le Kirchberg est peu à peu urbanisé. Comment le quartier s'est-il développé ?
  
- Maison de la Démocratie – Mettez-vous dans la peau d'un·e architecte : comment dessineriez-vous un bâtiment censé véhiculer des valeurs démocratiques (diversité, transparence, participation citoyenne, etc.) ?  
À quoi servirait votre bâtiment ? Présentez vos projets à la classe.

# C'est de l'art ou quoi ? À quoi sert un musée d'art contemporain ?



Image : Archives Centre National de Littérature, Mersch 2021

## Articles de presse sur l'ouverture du MUDAM (2006)

### M1

Non moins inappropriés demeurent les arguments du genre : avec cet argent on aurait pu sauver tant ou tant d'enfants en Afrique de la famine. Cessons enfin ces comparaisons démagogiques ! Qui oserait invoquer le même raisonnement en parlant de nos résidences secondaires, de nos multiples voitures et autres signes individuels de surabondance ? Aucun enfant n'est jamais mort de faim parce qu'on a construit un musée d'art. L'État a un mandat clair, qui est de s'engager dans tous les domaines où il a le pouvoir de mener une action positive. Le même raisonnement s'applique à n'importe quel domaine politique concernant l'individu et la société. De la même manière que l'État a l'obligation d'assurer le financement de l'éducation, de se fournir en armes, qu'il le veuille ou non, pour assurer notre sécurité, d'aider les personnes en marge de la société à mener une vie décente sans rien attendre en retour (...) il a aussi un devoir envers la culture. À quoi sert le nouveau musée ? - Le Mudam fait lui aussi partie de nous. La culture est un moyen pour l'homme de s'élever au-dessus des simples considérations économiques et matérielles, ce qui en fait une valeur ajoutée, synonyme d'humanisme, à l'égal de la vie intellectuelle, spirituelle, religieuse... elle fait donc partie des fondements de notre civilisation.

Léon Zeches, Editorial. Kultur, das sind wir. In : Luxemburger Wort (01.07.2006), pp. 2-3.

### M2

Il n'y avait pas que les amateurs d'art et les mordus d'architecture qui étaient impatients de découvrir à quoi ressemblait le « Pei-Musée ». Le public était hétéroclite : jeunes et vieux, babacools et intellectuels, en tenue décontractée ou chic, unis par ce qu'on appelle communément la « curiosité ». L'art et la culture s'adressent à tout le monde, et donc tout le monde voulait se faire une idée - des escaliers en colimaçon en pierre et des verrières autant que des installations vidéo psychédéliques et des étranges constructions en bois. « Mes impôts ont servi à construire tout ça », sourit un retraité, ajoutant : « Mais il faut dire que le bâtiment est une réussite. » (...) Un autre monsieur fait l'éloge de la lumière naturelle dans les salles. « Mais je ne comprends pas les œuvres d'art », lâche-t-il en désignant un amoncellement de terre qu'un petit garçon s'apprête à défaire. Son père l'en empêche in extremis... Les œuvres exposées ne laissent pas de créer de la perplexité, mais une femme y voit un avantage : « On ne voit pas ça très souvent et je suis très heureuse que nous ayons désormais un musée pour ce genre d'art. »

Luc Marteling, Gestern öffnete das Mudam offiziell seine Tore. Begeisterung und Ratlosigkeit (Le Mudam a officiellement ouvert ses portes hier, entre enthousiasme et perplexité). In : Luxemburger Wort (03.07.2006) p. 13.

**M3**

La principale fierté de cet homme (i.e. Ieoh Ming Pei) [...] est d'avoir pu mener ce projet sur les fondations des fortifications de Vauban, un architecte qu'il dit énormément respecter. La dimension symbolique de l'architecture, entre histoire, présent et avenir, est fondamentale pour lui.

Ieoh Ming Pei n'est pas sans savoir que son musée ne fait pas l'unanimité dans l'opinion publique. [...] Il a voulu rester sur une note optimiste en évoquant le rôle d'éducation d'un musée, son influence sur la perception de la culture. «Les musées du passé avaient un rôle de conservation. Aujourd'hui, ils sont un instrument d'éducation du public et ils peuvent être une source d'inspiration. [...]», a-t-il conclu.

Marie-Laure Rolland: Une œuvre pour le présent et le futur. L'architecte Ieoh Ming Pei au Mudam. In: Luxemburger Wort (01.07.2006) S. 12-13.

**M4**

Le MUDAM est une pièce importante de la mosaïque d'infrastructures culturelles que le gouvernement avait décidé de mettre en place», a affirmé Mme (Octavie) Modert. «Bien sûr, on nous demande: est-ce que la culture a besoin de bâtiments prestigieux? A cette question, j'aimerais répondre que la culture et la politique culturelle ne sauraient être réduites à des infrastructures», a-t-elle poursuivi, ajoutant que la «culture a besoin d'un espace pour s'exprimer, pour se mesurer». [...] «Le MUDAM [...] vise l'effet durable, l'essor de la création au Luxembourg, la propagation du talent et de la renommée de nos cercles artistiques et culturels», a ajouté la secrétaire d'Etat.

Laurent Moyse: Ouverture officielle, avant-hier matin, du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean. «Un espace pour s'exprimer». In: La Voix du Luxembourg (03.07.2006) S. 11

- Quels sont les arguments invoqués pour ou contre le musée ? Dressez un tableau avec les arguments de part et d'autre.
- Quelles retombées positives pour le pays les défenseurs du musée espèrent-ils ?

## La démocratie a-t-elle besoin de collections d'art ?

Entretien avec Marie-Noëlle Farcy, responsable de la collection du MUDAM et commissaire d'expositions



### Art contemporain = art politique ?

En suivant ce lien, vous trouverez des œuvres de la collection du MUDAM. Choisissez une œuvre en binôme et présentez-la. Pour ce faire, laissez-vous guider par les questions ou suggestions suivantes :

- Quand, où et par qui l'œuvre a-t-elle été créée ?
- Cherchez sur Internet des informations supplémentaires sur l'artiste.
- Quel est le message de l'œuvre ? Aborde-t-elle un sujet d'actualité ?
- Quels aspects sociaux et politiques y sont évoqués ?
- Le sujet vous concerne-t-il personnellement ? Pourquoi ?
- Est-ce de l'art selon vous ? Pourquoi ?
- On dit souvent que l'art contemporain est difficile d'accès. Partagez-vous cet avis ? Ou est-ce précisément cet aspect qui le rend intéressant ? Expliquez.
- «Une démocratie n'a pas besoin d'art, mais lui permet d'exister.» Discutez les possibles significations de cette tournure.

# Art et engagement ①

M1



Image : Affiche, Luxembourg (Marc Henri Reckinger, 1976). Collection privée René Welter.

Le portrait au centre de l'image représente le politicien allemand Hans-Dietrich Genscher, qui s'était engagé pour le développement de l'énergie nucléaire.

**Marc Henri Reckinger** fut un temps membre de la *Ligue communiste révolutionnaire*. Dans ses œuvres, il s'intéresse surtout à des thématiques politiques et sociales.

## Travail en groupe : Analyse d'image

- Décrivez ce que vous voyez sur l'affiche. Procédez dans le sens des aiguilles d'une montre. Quelle image l'affiche donne-t-elle du nucléaire ? Comment les différents personnages sont-ils représentés ?
- Quel est le rôle de la couleur sur cette affiche ?
- Faites une recherche sur les termes et abréviations figurant sur l'affiche.
- Comment formuleriez-vous le message de l'affiche ? Qu'en pensez-vous personnellement ?

➊ ➤ Que signifie l'engagement ? Que peut-il signifier dans le domaine de l'art ?

➋ ➤ L'art aborde souvent des enjeux politiques et sociaux contemporains. Donnez des exemples.

### Le mouvement antinucléaire

Dans les années 1960, des plans de construire une centrale nucléaire à Remerschen en collaboration avec le fournisseur d'énergie allemand RWE voient le jour et font l'objet d'un débat politique. En 1974 est fondé le mouvement citoyen Biergerinitiativ Muselldall (BIM), qui entend empêcher le projet. Le BIM s'inscrit dans une démarche anti-nucléaire née en Allemagne (de l'Ouest) dans les années 1970 avec pour objectif de s'opposer à l'utilisation civile et militaire de l'énergie nucléaire. Parmi les moyens d'expression caractéristiques de ce mouvement figurent les formes de protestation collectives (lettres d'intervention, pétitions, manifestations) visant à mobiliser l'opinion publique et influencer par ce biais la sphère politique. En 1977, le projet de centrale nucléaire est enterré quand le parti socialiste LSAP, membre d'un gouvernement de coalition, s'y oppose lors d'un vote interne. La France envisage un projet concurrent à la frontière du Luxembourg : la centrale nucléaire de Cattenom. Mais l'opposition au nucléaire a fait évoluer la perception publique de la politique nucléaire. Après l'échec du projet de Remerschen, plusieurs organisations antinucléaires luxembourgeoises participent ainsi aux manifestations contre la centrale nucléaire de Cattenom dans les années 1980. Le mouvement compte de nombreux artistes dans ses rangs, qui expriment leur désaccord au moyen d'images, d'affiches, de chansons contestataires ou de poèmes.

## Art et engagement ②

### M2 – Poème de René Welter (1976)

oui  
 je sais bien  
 qu'un poème n'arrête pas un char  
  
 et pourtant  
 un poème  
 avec le cœur à gauche  
 devient  
 tueur  
 casseur  
 croqueur de chars  
 dans les mains chargées d'un soldat  
  
 oui  
 je sais bien  
 qu'un poème ne peut rien  
 contre une centrale nucléaire  
  
 et pourtant  
 un poème  
 avec ses deux pieds sur terre  
 s'adresse aux habitants de cette terre  
 qui ne veulent plus payer  
 de leur vie  
 le profit atomique et la guerre  
  
 oui  
 je sais bien  
 qu'un poème n'apporte pas de pain  
 à la géographie de la faim  
  
 et pourtant  
 un poème  
 pétri par toutes les mains piétinées  
 de tous les hommes affamés  
 devient grain de blé  
 dans un champ en liberté  
  
 oui je sais bien  
 qu'un poème ne brise pas une chaîne  
 oui je sais bien  
 qu'un poème ne peut rien  
 contre des chocs électriques  
 contre les camps et les prisons  
 contre les tortionnaires aux griffes de sang  
  
 et pourtant  
 un poème qui brise le silence  
 qui parle des chaînes et des chars  
 des profits de la guerre  
 et des centrales nucléaires  
 vaut mieux que la bouche fermée  
 de la majorité silencieuse  
 complice et commis des injustices



Cet autocollant arbore le symbole mondialement connu du mouvement antinucléaire. Il a été conçu en 1975 par l'étudiante danoise Anne Lund.

- Quel est le lien thématique entre le poème (M2) et l'affiche de Marc Reckinger (M1) ?
- Sur quels autres problèmes ou abus le poème entend-il attirer l'attention ? Établissez une liste de mots clés. Ces problématiques sont-elles toujours d'actualité aujourd'hui selon vous ?
- Quel est le but d'un poème selon l'auteur ? Êtes-vous d'accord avec lui ou plutôt pas ? Pourrait-on transposer son idée sur d'autres formes d'art ?
- Recherchez la biographie de l'auteur dans le Dictionnaire des auteurs luxembourgeois. Dans quelle mesure les informations qu'elle donne s'appliquent-elles à ce poème ?
- Écrivez vous-même un texte ou un poème dans lequel vous attirez l'attention du lecteur sur un sujet d'actualité par lequel vous vous sentez concernés.

Source: René Welter, Le bonheur barbelé, Paris, P. J. Oswald, 1976, pp. 50-51.

# Les femmes artistes sont-elles une menace ? (1)

Dans les domaines des arts plastiques, de la littérature et de la musique, il a fallu attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour que les femmes commencent à être reconnues pour leur travail. En même temps, les femmes et leur corps ont souvent été au cœur des débats publics, politiques et juridiques autour de l'art et de la liberté artistique dès lors que les normes ou conventions existantes étaient remises en cause.

M1



Was darf Kunst? (Quels droits pour l'art?)  
Couverture du magazine Revue sur la liberté d'expression artistique (24.04.2001)



M2



## Gëlle Fra / Lady Rosa of Luxembourg

- Lorsqu'elle est installée en 1923, la statue de la Gëlle Fra déclenche la polémique : pour certains, la présence de cette femme à peine voilée devant la cathédrale contrevient aux règles de bienséance. Que symbolise le monument ? Comment ?
- En 2001, à l'invitation du Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, l'artiste croate Sanja Iveković crée une réplique de la statue qu'elle installe à proximité du monument original. À cette différence près que sa sculpture, intitulée Lady Rosa of Luxembourg, représente une femme enceinte. Regardez le reportage (M1) et notez les réactions des passants.
- Quel aspect en particulier est à l'origine des remous causés par la sculpture ? Avec quels arguments la ministre de la Culture de l'époque défend-elle l'œuvre de l'artiste ?
- Travaillez en groupe sur une ou deux archives historiques du Casino (M2) et présentez-les. Quels points de vue se dégagent de ces lettres, images ou articles ?
- Quelles étaient les intentions de l'artiste ? Pouvez-vous comprendre les remous suscités par son œuvre ?

**Le Monde**

Central European News

Deux mille euros. C'est le montant de l'amende requise, le 25 juin, par le parquet de Tarbes à l'encontre de Deborah De Robertis. En août 2018, l'artiste franco-luxembourgeoise s'était présentée nue à l'entrée de la grotte du sanctuaire de Lourdes où, selon la tradition catholique, la

deborah.de.robertis • S'abonner ...  
Lourdes, France

deborah.de.robertis Ça fait plaisir quand une journaliste @roxana\_azimi place mon travail dans la lignée d'œuvres d'art significatives. (votre post précédent) Il serait temps que le monde de l'art fasse de même pour mon travail et surtout celui d'autres artistes (femmes). Y a plus de dix ans, avant #metoo, avant que j'expose mon sexe dans les musées, pendant et après mes études, j'ai côtoyé, comme les autres femmes de ma génération, ces « hommes de l'art », du prof d'art au directeur de musée en passant par le curateur et le critique d'art reconnaissant là pour baisser mais personne pour exposer le jour où l'expose ton sexe dans un musée ce sont les premiers à dire que [T] c'est « facile ». Le monde de l'art, élitiste et hypocrite

796 J'aime 9 JUILLET 2020 Connectez-vous pour aimer ou commenter.

## Deborah De Robertis – Un travail sur le « regard masculin »

Source : Instagram, DEBORAH DE ROBERTIS (09.07.2020), <https://www.instagram.com/p/CCaj5Lhqr/> [site consulté le 13.12.2021].

En 2016, Deborah De Robertis crée la polémique lorsqu'elle pose devant le tableau « L'Origine du monde » de Gustave Courbet au musée d'Orsay à Paris. Dans son travail, l'artiste luxembourgeoise dénonce le « regard masculin », c'est-à-dire la manière dont les femmes et le monde en général sont représentés et perçus dans une culture dominée par les hommes (religion, art, littérature, cinéma, etc.). En 2018, sa performance au sanctuaire de Lourdes lui vaut d'être condamnée pour exhibition sexuelle par la justice française (M3 et M4).

### M3 – Commentaire de l'artiste

« La figure de Marie à Lourdes, est au fond aussi exploitée que le visage de la Joconde au Louvre. À Lourdes la Vierge est adulée mais aussi utilisée comme une poule aux œufs d'or. C'est elle qui est le pilier économique de la cité mariale. Comme la Joconde, on la retrouve sur des tasses, des t-shirts et des porte-clés. Comme le sexe féminin de "L'origine du monde" qui attire les touristes et remplit les caisses du musée d'Orsay, la représentation de Marie attire les pèlerins du monde entier. Que se passerait-il si l'on inversait les rapports de pouvoir, si la statue de la Vierge s'incarnait en femme réelle pour reprendre possession de son corps ? Que se passerait-il si la femme dont le sexe a été peint par Courbet s'incarnait pour sortir du cadre et utiliser l'institution à son avantage et pour son émancipation et non l'inverse ? En incarnant les modèles féminins, mon propos est de les libérer du cadre dans lequel ils sont figés et inverser ainsi le point de vue à partir du regard des femmes, et cela sur le plan historique, politique et artistique ».

Source : Patrick Sacristan, Lourdes – Deborah doit être jugée jeudi 26 septembre pour s'être mise nue devant la grotte. In: La Semaine des Pyrénées (25.09.2019). <https://www.lasemainedespyrenees.fr/2019/09/25/lourdes-deborah-doit-etre-jugee-jeudi-26-septembre-pour-setre-mise-nue-devant-la-grotte/> [site consulté le 19.10.2021]



- Quelles œuvres d'art sont évoquées dans M3 ? Pourquoi sont-elles connues ?
- Deborah De Robertis explique que les femmes qu'elles dépeignent sont exploitées. Comment faut-il comprendre cette affirmation ?
- Audace artistique ou simple provocation ? Les performances de l'artistes tombent-elles sous le coup de la liberté d'expression ? Qu'en pensez-vous ? Discutez des arguments avancés dans M4.
- L'action de l'artiste a suscité de vives réactions sur Instagram. Analysez les commentaires. Retrouvez d'autres posts sur sa performance : 25.06.2020, 06.07.2020, 16.08.2020. [https://www.instagram.com/p/BnMoY3VhSd/?utm\\_source=ig\\_embed](https://www.instagram.com/p/BnMoY3VhSd/?utm_source=ig_embed)

### M4 (2)

**Deborah de Robertis** à propos de sa condamnation : « Le juge et le procureur projettent leur propre gêne au public. Ils se mettent à la place des pèlerins. Qui nous dit que ça les a dérangés ? J'entends dire que j'ai imposé mon corps à la vue d'autrui. Moi, ce que j'ai envie de leur dire, c'est que c'est eux qui imposent leur point de vue d'homme au public présent ce jour-là. » Et de revenir sur le chef d'accusation la concernant, en l'occurrence l'exhibition sexuelle : « Le caractère sexuel dont je suis accusée n'est que fantasme, et dû au fait qu'on sexualise le corps des femmes. Encore une fois, lors de ma performance, il n'y a pas de caractère sexuel. »

**Maître Dosé**, qui assure sa défense, affirme : « Nous ne sommes pas là pour décréter qui est artiste ou non et juger ce qui est de l'art ou pas », avant de conclure : « Nous ne pouvons pas pénaliser ce qui nous dérange. »

Source : Lourdes – Peine d'amende pour Deborah De Robertis qui s'était dénudée devant la Grotte. In: La Semaine des Pyrénées (06.08.2020). <https://www.lasemainedespyrenees.fr/2020/08/06/lourdes-peine-damende-pour-deborah-de-robertis-qui-setait-denudee-devant-la-grotte/> [site consulté le 19.10.2021].

- Dans toutes les cultures, la frontière entre ce qui est permis de dire et de montrer (ou non) ne cesse de se déplacer. Clarifie cette affirmation au moyen des exemples donnés sur cette double page. Qu'est-ce qui constitue une provocation aujourd'hui ?

L'œuvre d'art suscite des débats parce qu'elle...	Gëlle Fra	Lady Rosa	de De Robertis	performance
enfreint la loi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
s'approprie des mythes et symboles nationaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
est mal interprétée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
heurte le sentiment religieux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
interroge les conventions liées au sexe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
est trop obscène.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dérange l'ordre public.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
constitue une attaque personnelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Dans ses poèmes, l'écrivaine renommée **Anise Koltz** interroge elle aussi les rôles traditionnellement attribués aux femmes dans notre société.

# L'art comme moyen de résister à l'inhumanité



**Yvonne Useldinger**  
par Ilona Gomes

Acrylique, fusain et craie pastel à l'huile, 1 x 1,20 m. Collection privée

En 1942, la Luxembourgeoise Yvonne Useldinger est arrêtée par les nazis pour «activités contre le Reich». L'année suivante, elle est déportée au camp de concentration pour femmes de Ravensbrück. En tant que communiste et membre active de la résistance contre l'occupant, elle est considérée comme une prisonnière politique. La vie dans les camps est caractérisée par la faim, l'humiliation, la maladie et le travail forcé en usine. Elle consigne ses expériences dans un journal intime et de nombreux dessins, réalisés au péril de sa vie, notamment lors des pauses

forcées au cours de raids aériens. Toute activité artistique étant interdite aux prisonnières sous peine de sanctions sévères pouvant entraîner la mort, elle est contrainte de voler des crayons et du papier, quand elle ne les reçoit pas de la part de ses codétenues. Les œuvres ainsi réalisées dans l'illégalité sont considérées comme des gages d'amitié que l'on s'échange ou que l'on offre lors de fêtes et de jours fériés. Yvonne Useldinger sera libérée en 1945. Dans le Luxembourg d'après-guerre, elle militera activement pour les droits des femmes.

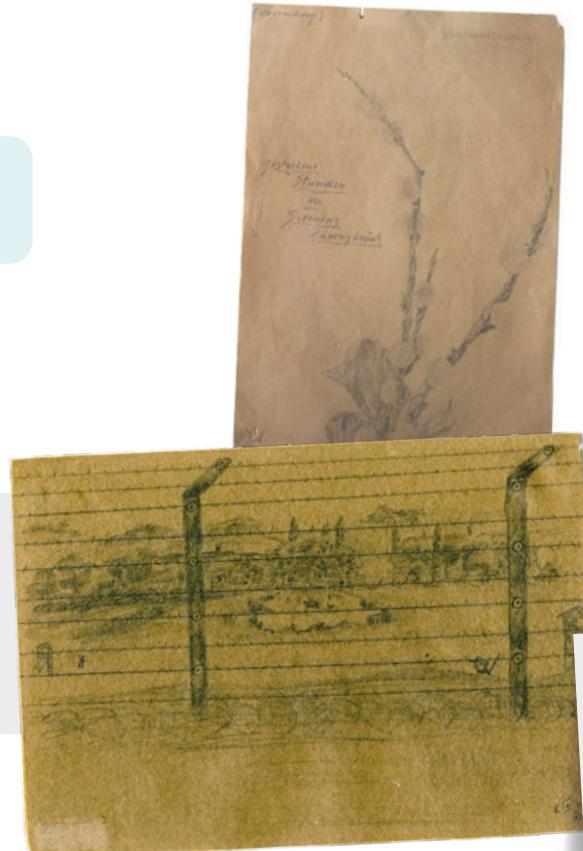
- Pourquoi Yvonne Useldinger a-t-elle choisi ces motifs ?

## M2

### Extraits du journal intime\*

Je dessine, car j'y trouve une forme de substitut. C'est une distraction bienvenue pour quelques instants et qui fait plaisir à d'autres. Pourtant, c'est bien le plaisir qui me manque.  
(02.03.1945)

Les premières feuilles vertes sur mon bureau. Quel bonheur, au milieu de toute cette horreur, de continuer à éprouver des sentiments à la vue de ces minuscules phénomènes de la nature.  
(02.03.1945)



Un cygne sur le petit étang me donne une formidable occasion de dessiner. La nature ici est pleine de surprises; bien que la vue ne change guère, on devient sans cesse témoin de nouveaux miracles. Et tout cela derrière les barbelés?!?  
(11.03.1945)

## M1

### Dessins d'Yvonne Useldinger

Chaton en hiver

←  
Heures volées en travaillant dans l'usine Siemens Ravensbrück (29.01.1945). Collection Musée National de la Résistance et des Droits Humains (MNRDH)

Et tout cela derrière les barbelés?!?

←  
Source : Mahn- und Gedenkstätte Ravensbrück, V808d E1

Première pluie chaude de mai. Nos fleurs, que nous avons posées dehors, se déploient. Leur vert pâle devient soudain chatoyant et plein de fraîcheur. Inconsciemment, je compare leur état au nôtre, marqué par la fatigue. Pourrons-nous un jour nous déployer comme elles?  
(17.03.1945)

Tout est horrible. Le camp, les êtres humains, tout. Seul le soleil semble si majestueux, si calme.  
(07.03.1945)

- Lis les extraits du journal intime (M2). Est-ce qu'ils t'aident à comprendre (autrement) les dessins ? Dans quelle mesure pourrait-on qualifier ces images comme une forme de résistance ?
- Présente d'autres artistes dont les œuvres témoignent de leurs expériences dans les camps. Parmi les artistes luxembourgeois, on trouve notamment Foni Tissen et Lucien Wercollier.

\* Source : Kathrin Mess, «Dann hab ich keinen Hunger mehr gespürt...» Kunst zwischen Widerstand, Zeugnis und Überlebensstrategie im Frauen-Konzentrationslager Ravensbrück am Beispiel der Luxemburgerin Yvonne Useldinger. Institut für Geschichte und Soziales, Luxemburg, 2019.

# La politique culturelle européenne

- Comment définiriez-vous la culture européenne ? Donnez des exemples.

## M1

### Traité sur l'Union européenne (version consolidée)

#### Article 3

(1) L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples. [...]  
 (3) Elle promeut la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les États membres.  
 Elle respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique, et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen.



## Le concept de la Capitale européenne de la culture

Depuis 1985, l'Union européenne décerne le label de « Capitale européenne de la culture ».

## M2

### Les objectifs de l'initiative « Capitales européennes de la culture »

L'initiative vise à :

- mettre en valeur la richesse et la diversité des cultures en Europe;
- célébrer les caractéristiques culturelles partagées par tous les Européens;
- renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens européens à un espace culturel commun;
- favoriser la contribution de la culture au développement des villes.

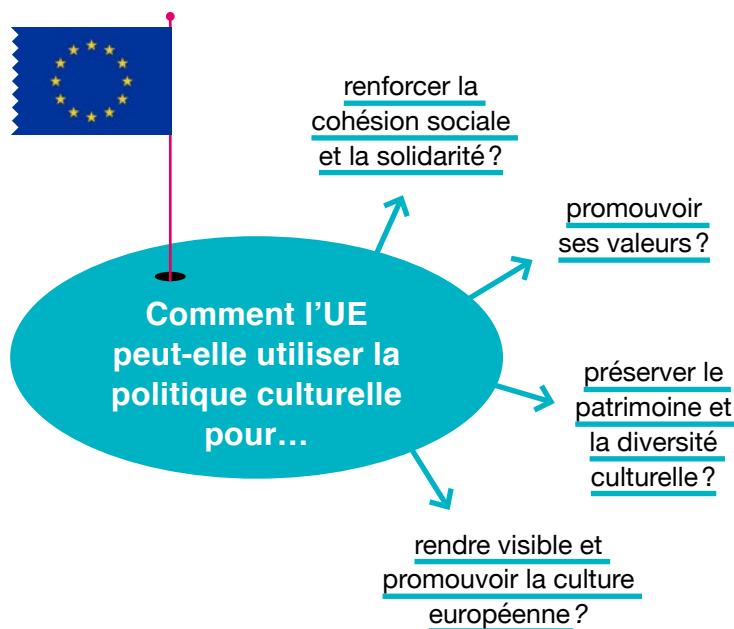
Par ailleurs, l'expérience a montré que cet événement est un excellent outil pour :

- régénérer les villes;
- rehausser le profil international des villes;
- valoriser l'image des villes aux yeux de leurs habitants;
- insuffler une nouvelle vie à la culture dans les villes;
- stimuler le tourisme.

Source : <https://ec.europa.eu/culture/de/node/635> [site consulté le 22.02.2022].



- Quels sont les objectifs de la politique culturelle de l'UE (M1) ?  
 ➤ En petits groupes, notez vos idées pour les actions à mener dans les différents domaines de la politique culturelle européenne, tels qu'ils sont définis dans le Traité sur l'Union européenne.  
 ➤ Ensuite, comparez vos idées.



- Quel projet soumettriez-vous si votre ville ou votre région était Capitale européenne de la culture ? Pensez en particulier au public cible des enfants et adolescents.  
 ➤ Présentez votre idée. La classe évaluera votre projet en fonction des critères officiels (M2).

# Culture(s) jeune(s) au Luxembourg – hier... et aujourd’hui ?

## Les « sauvageons » des années 1950

Niaiseries chantées en allemand ou en français par des interprètes sagement habillés en robe ou en costume trois-pièce – voilà à quoi ressemble le paysage musical des années 1950 au Luxembourg, voire dans le reste de l’Europe occidentale. Mais le rock’n roll qui débarque des États-Unis est synonyme d’une nouvelle manière d’être embrassée par des jeunes qui s’insurgent contre les normes et contraintes que leur imposent la société civile et la religion dans un pays somme toute très conservateur. Si elle enchanter la jeunesse, la nouvelle musique inquiète parents et enseignants. Les fans de ce qui est souvent décrié comme «musique nègre» sont considérés comme des «sauvageons», des «voyous» ou des «casseurs». De même, la mode des jeunes – jeans, corsaires, vestes en cuir et cheveux longs pour les garçons – suscite incompréhension et rejet.

### M1

#### Article sur le film Rock around the Clock (1956) dans d'Lëtzebuerger Land

Le Ciné de la Cour montre Rock around the Clock (mieux connu sous le titre Rock'n Roll). Ce film a provoqué de véritables émeutes dans de nombreuses villes, puisque la nouvelle danse du rock'n roll, souvent décrite comme «envoûtante et frénétique», fait se déchaîner surtout la jeune génération. Autant dire que le fait qu'une entreprise luxembourgeoise ose projeter ce film, réputé pour les émotions qu'il suscite, forcerait presque le respect. À propos du contenu il n'y a pas grand-chose à dire, puisqu'il ne joue aucun rôle, car il y est surtout question d'un rythme diaboliquement envoûtant. Quant à savoir s'il s'agit réellement d'une «explosion de musique et de danse», mieux vaut en juger après avoir vu le film et entendu la performance de Bill Haley and his Comets. Reste à voir si la jeunesse luxembourgeoise décidera à son tour de démolir la salle et de s'adonner à une danse endiablée dans la salle de projection !

Source: d'Lëtzebuerger Land (14.12.1956)

- Lisez l’article de presse (M1). Comment décrit-il le phénomène culturel du rock’n’rolle et les adolescents ?
- Quels films ou séries sont caractéristiques de la culture jeune aujourd’hui ? Suscitent-ils les mêmes réactions de la part des médias, des parents ou des réseaux sociaux ?
- En 1956, le premier concours de danse rock’n’roll est organisé dans le quartier de la gare à Luxembourg. Quels échos suscite-t-il dans la presse luxembourgeoise (M2) ?

M2



## Being bored in Luxembourg

**Il y a 30 ans, une scène punk antifasciste émergeait dans l'actuelle Kulturfabrik – un phénomène pourtant peu documenté. (...)**

Le groupe Desperate Minds s'est formé en 1986 ou 1987 au chalet de scouts à Bonnevoie. Une bande d'amis s'y réunissaient régulièrement pour faire de la musique. « Au début, nous n'étions pas un groupe punk (...), se rappelle Raymond « Stréckel » Stronck. (...) Au bout d'un moment, les musiciens ont eu envie d'écrire leurs propres chansons. Par la suite, le groupe s'est progressivement orienté vers la new wave et le punk. (...) Peu à peu, une petite scène s'est constituée autour des Desperate Minds. « Il pouvait y avoir jusqu'à 50 personnes lors des répétitions, qui avaient tendance à virer à la fête », raconte Streckel. Leurs fans étaient en majorité des « exclus », des personnes vivant en marge de la société ou consommateurs de drogues. « Nous formions une famille, on était une sorte de porte-parole des exclus », selon Streckel.

L'attitude politique du groupe n'était pas en reste : « L'ennemi était le système capitaliste. Et l'extrême droite. À cette époque, l'extrême droite était très active », explique Streckel. (...) Leur plus grand concert eut lieu au Melusina fin mars 1988, en première partie du groupe de métal New Deal. Plusieurs centaines de billets avaient été vendus à l'avance.

Il régnait « une atmosphère géniale », se souvient Streckel, « le public était chauffé à bloc. » « Ce groupe a un karma existentiel. Ses chansons font réfléchir, ses chansons sont... désespérées ! », écrivait alors le critique du Non-X Magazine, un fanzine luxembourgeois publié par Gino Ricca. En guise de cachet, le groupe se vit offrir par New Deal une vieille table de mixage. Après le concert, le groupe et ses fans déferlaient dans la ville « par centaines ». « La ville était dans un sale état. Des canettes de bière vides partout. Des graffitis, même sur le palais grand-ducal », se souvient le guitariste Yves Mignon dans un entretien publié dans le fanzine américain Maximumrocknroll en 1989. (...) « Anarchisme sur les bancs de l'école ou : les âmes perdues du Luxembourg » titrait la Revue du 13 avril 1988.

Source : Luc Laboule, Als Luxemburg brannte: Wie der Hardcore-Punk Esch Alzette eroberte. In: tagblatt.lu (03.06.2019). <https://www.tagblatt.lu/headlines/als-luxemburg-brannte-wie-derhardcore-punk-esch-alzette-eroberte> [site consulté le 22.02.2022].



Concert punk du groupe *Wounded Knee* au Schluechthaus, début des années 1990 (Photos: Stéphan Mackel)

Au cours des dix premières années de son existence, le « Schluechthaus » (Abattoir) à Esch, occupé depuis 1980 et largement autogéré depuis 1983 par l'asbl Kulturfabrik, accueille surtout des représentations théâtrales et des ateliers d'artisanat. En 1990, il devient le centre névralgique de la scène punk antifasciste luxembourgeoise. Après l'effondrement de l'Union soviétique, l'extrême droite, comme ailleurs en Europe, gagne du terrain au Luxembourg. Des sympathisants néonazis vérifient les papiers d'immigrants dans la rue de l'Alzette à Esch et provoquent des bagarres dans les cafés et lors de festivals. En même temps, le parti d'extrême droite « National-Bewegung » multiplie les soutiens dans la population. Au « Schluechthaus » se multiplient alors les textes et manifestes sur l'antifascisme, l'anticapitalisme, l'égalité des droits, les droits de l'homme, l'anarchisme et la théorie de gauche.

Quelle: Luc Laboule: Als Luxemburg brannte: Wie der Hardcore-Punk Esch Alzette eroberte, in: tagblatt.lu (03.06.2019) <https://www.tagblatt.lu/headlines/als-luxemburg-brannte-wie-der-hardcore-punk-esch-alzette-eroberte/> (site consulté le 16.05.2022).

- Qu'est-ce qui caractérise les deux exemples ? Quelles idées s'exprimaient par la musique, la danse, les vêtements, les films et les images ? Dans quelle mesure ces idées allaient-elles à l'encontre des normes sociales de l'époque ?
- Les exemples cités concernent les générations de vos grands-parents et parents. Comment définiriez-vous la ou les cultures jeunes aujourd'hui ? La rébellion ou la politique jouent-elles encore un rôle dans ces cultures ?
- Quelles formes d'art font partie des cultures des jeunes d'aujourd'hui ? Dans quelle mesure sont-elles également utilisées par les adultes ?

# Musique du futur ?

L'organisation de la fête nationale luxembourgeoise en 2017 a été sujette à controverse. Traditionnellement, la cérémonie est animée par des morceaux de musique écrits par des compositeurs locaux. Mais cette fois-ci, c'était une composition d'AIVA, l'intelligence artificielle d'une start-up luxembourgeoise, qui a été choisie pour encadrer les festivités.

FR

**M1**

## Réaction de la Fédération Luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs (FLAC)

### Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de la Culture

15.05.2017

Monsieur le Ministre,

Non, jamais au cours de l'histoire, les musiciens et musiciennes ont refusé d'utiliser les nouvelles technologies, ils ou elles ont même souvent aidé à les développer. Non, les compositeurs et compositrices luxembourgeois ne veulent pas les ignorer ou se barricader contre les dernières avancées en matière de création musicale. Oui, nous saluons l'arrivée de ces produits chez nous et applaudissons le fait que le gouvernement favorise l'implantation de start-ups qui travaillent dans ces domaines.

Mais, si maintenant le Ministre de la Culture commande une œuvre composée par une « intelligence artificielle » nichée au fond d'un ordinateur et l'impose pour la cérémonie de la Fête Nationale, nous considérons cela comme un affront vis à vis des compositeurs et compositrices luxembourgeois, une claque en plein visage de tous les créateurs et créatrices dans tous les domaines artistiques.

Les commandes officielles sont rares au Luxembourg et les occasions de promotion encore plus.

La Fête Nationale pourrait être une vitrine pour nos artistes, tout comme elle l'est pour d'autres secteurs d'activité. De plus les compositeurs et compositrices capables d'écrire de la musique « sur mesure » de très haute qualité ne manquent certainement pas.

Dans ce domaine et pour ces occasions-là on n'a pas besoin de sociétés uniquement domiciliées au Luxembourg pour les raisons habituelles.

Nous pensons que la Fête nationale mérite, pour la musique comme pour tout, une plus-value artistique et non technologique, une musique authentique, sincère et non un produit reproductible à l'infini pour toute occasion possible et imaginable.

De grâce, Monsieur le Ministre, arrêtez cette folie.

On n'aimerait pas imaginer pour l'avenir : Les fausses fleurs, le crémant synthétique, les discours rédigés par des chat-bots ou alors notre orchestre symphonique ainsi que les orateurs et les oratrices remplacés par des hologrammes. Pourquoi pas, après tout, toute la cérémonie en « réalité virtuelle ». Monsieur le Premier Ministre, faire confiance aux hommes, voilà la vraie audace.

Pour la FLAC  
Le conseil d'administration

Source : <https://flac.lu/site/articles/detail/lettre-ouverte-a-monsieur-le-ministre-de-la-culture> (dernière consultation le 12.07.2021)

## AIVA – „Letz make it happen“, Op. 23



- Selon la FLAC, quelle signification la fête nationale revêt-elle pour les artistes luxembourgeois ? Quels arguments l'association utilise-t-elle pour défendre la création artistique humaine ?
- Le choix de la musique pour la cérémonie a même fait l'objet d'une discussion à la Chambre des Députés suite à une question parlementaire. Utilisez les textes originaux (M2) pour dégager les questions qui sont posées à cette occasion et les arguments avancés par le gouvernement pour justifier sa décision.

**M2**

## Question parlementaire et réponse du gouvernement



- Sujet de recherche : Comment le sujet a-t-il été traité dans les médias luxembourgeois et internationaux ?
- Intelligence artificielle et art. Trouvez d'autres œuvres d'art fabriquées par des machines.
- Les créations générées par l'intelligence artificielle sont-elles des œuvres d'art ? Selon vous, qu'est-ce qui caractérise une œuvre d'art ?

# Que coûte la culture ?

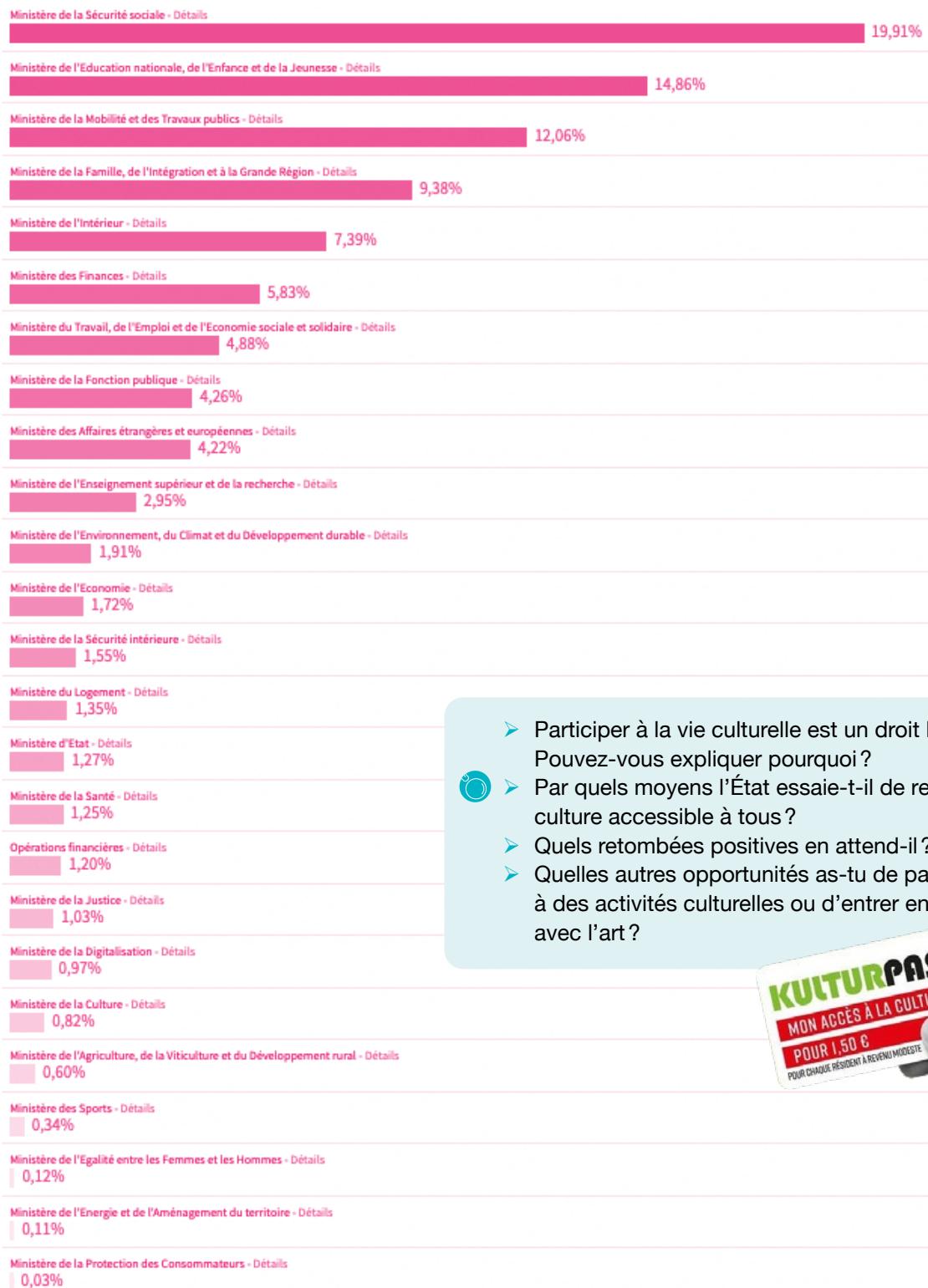
- Es-tu récemment allé au musée, au théâtre ou à un concert ? Seul ou avec ta classe ? Combien as-tu déboursé ? Penses-tu que le prix du billet a couvert le coût de l'événement ou les frais de l'institution ?
- Regardez les statistiques (M1). Évaluez-les. Décrivez l'importance de la culture dans le budget de l'État. Pensez-vous que c'est justifié ?
- Essayez de savoir quelles sont les institutions artistiques soutenues par l'État. Utilisez le lien suivant [site consulté le 07.06.2021]
- Laquelle de ces institutions avez-vous déjà visitée ?
- Quelles offres culturelles au Luxembourg utilisez-vous ?



M1

## Budget de l'État 2021 : 19.474.564,232 € (14.10.2020)

Source : <https://budget.public.lu/lb/budget2021/am-detail.html?chpt=depenses> [site consulté le 07.06.2021]



- Participer à la vie culturelle est un droit humain. Pouvez-vous expliquer pourquoi ?
- Par quels moyens l'État essaie-t-il de rendre la culture accessible à tous ?
- Quels retombées positives en attend-il ?
- Quelles autres opportunités as-tu de participer à des activités culturelles ou d'entrer en contact avec l'art ?



# L'art a-t-il le droit de tout faire ? ①

En 2018, le musicien luxembourgeois Tun Tonnar s'est retrouvé devant la justice suite au lancement de sa chanson rap FCK LXB. Alors que les hommes politiques mentionnés dans le texte de la chanson se sont sentis offensés et l'ont accusé de tenir un discours de haine, le musicien a invoqué la liberté d'expression et la licence artistique.



Capture d'écran: rtl.lu

## M2

### Extrait du Code pénal luxembourgeois (Livre 1<sup>er</sup>)

Chapitre V: Des atteintes portées à l'honneur ou à la considération des personnes, Art. 448.

Quiconque aura injurié une personne ou un corps constitué, soit par des faits, soit par des écrits, images ou emblèmes, dans l'une des circonstances indiquées à l'article 444, sera puni d'un emprisonnement de huit jours à deux mois et d'une amende de 251 € à 5.000 € ou d'une de ces peines seulement.



## M1

### Extrait de la Convention européenne des droits de l'homme, article 10

1. Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. (...)
2. L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi (...)



➤ Quelle est la différence entre discours de haine et liberté d'expression dans le domaine de l'art ? Discutez sur la base de M1, M2 et d'un exemple luxembourgeois.



➤ Les décisions des juges luxembourgeois sont généralement en accord avec la Convention européenne des droits de l'homme. Comment la liberté d'expression y est-elle définie ? Quelles restrictions peut-il y avoir ? Effectue une recherche en ligne.



➤ Sur legilux.public.lu, tu peux lire comment la Constitution luxembourgeoise définit la liberté d'expression (article 24). À noter cependant que le droit européen prime sur le droit national.



# L'art a-t-il le droit de tout faire ? ②

## Analyse d'une décision de justice

- Créez un tableau selon le modèle ci-contre. Utilisez les extraits du jugement (M3) pour connaître les positions des plaignants et du juge au regard de la situation juridique luxembourgeoise.

CHANSON: Féck Lëtzebuerg	INTERPRETATION: Plaignant	INTERPRETATION: Juge
„Féck Lëtzebuerg, Féck dat ganzt Land, Féck Intoleranz a Leit ouni Verstand. Féck de Parquet.“	Evocation des plaignants ...	...
Enumération de personnes (Féck de ...)	Evocation des plaignants ...	...

M3

### V.O. FR Décision de justice

(...) (les juges) ont rappelé que pour les infractions pénales, telles l'injure-délit (...), le juge doit se laisser guider par le principe que les exceptions à la liberté appellent une interprétation étroite et que les limites de la critique admissible sont pour les hommes politiques plus larges que pour les simples particuliers. Finalement, c'est à bon droit que les premiers juges se sont référés à un arrêt du 27 mai 2007 de la Cour européenne des droits de l'Homme ayant rappelé que « la satire est une forme d'expression artistique et de commentaire social qui, de par l'exagération et la déformation de la réalité qui la caractérisent, vise naturellement à provoquer et à agiter. C'est pourquoi il faut examiner avec une attention particulière toute ingérence dans le droit d'un artiste à s'exprimer par ce biais ». (...)

Pour apprécier le caractère injurieux des propos incriminés et l'animus injuriandi, la Cour considère qu'il convient de replacer les propos qualifiés d'injurieux dans leur contexte. (...) En l'espèce, la chanson litigieuse a été conçue et

interprétée sous forme du rap (...) quelques jours avant les élections nationales de 2018 et dans un contexte politique déterminé. Il résulte de l'intitulé et du contenu du texte de la chanson incriminée que son auteur lance sa critique contre « Lëtzebuerg », « Féck Lëtzebuerg, Féck dat ganzt Land, Féck Intoleranz a Leit ouni Verstand (...). » Il n'en résulte pas que l'artiste en associant le mot « Féck » au nom des trois plaignants (...) les a visés personnellement, mais au contraire, les a visés en tant que personnes représentant la vie publique en ce qu'elles symbolisent des courants politiques dont il critique l'évolution. (...)

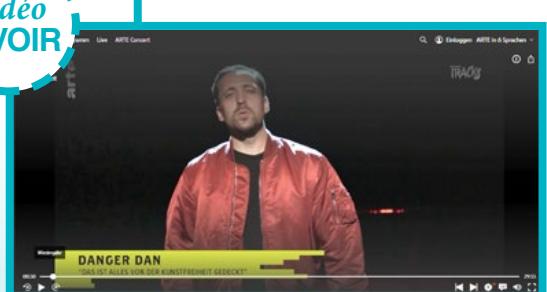
Or, en l'espèce, le mot « Féck » a été utilisé dans le cadre d'une chanson rap, c'est-à-dire dans un contexte artistique particulier où la violence verbale fait partie du langage spécifique du rappeur. (...) Par ailleurs, il n'est pas établi que (l'auteur), en publiant cette chanson, ait eu une intention méchante à l'égard des personnes par lui visées ou qu'il ait eu l'intention d'inciter à des actes de violence à l'égard de ces personnes lors de la campagne électorale de 2018.

Source: Arrêt N° 119/20 X. du 1<sup>er</sup> avril 2020 (Not. 36328/18/CD, 526/19/CD et 1016/19/CD)

- Les artistes sont-ils responsables de leurs œuvres et de la manière dont elles sont perçues par le public ?



vidéo  
À VOIR

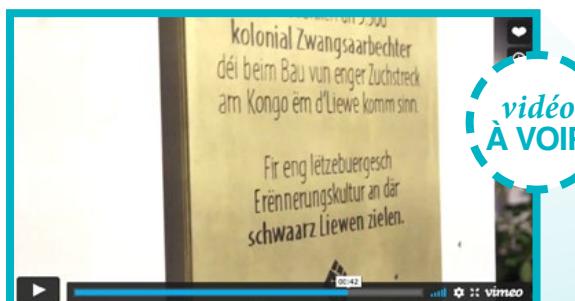


Capture d'écran : arte.tv

Tracks – La liberté artistique  
(ARTE)

# Émancipation ou cancel culture ?

Dans le sillage des manifestations Black Lives Matter aux États-Unis, les débats sur le racisme et le colonialisme se sont également intensifiés en Europe. En Angleterre, en France et en Belgique, des monuments de figures historiques liées à l'histoire coloniale de ces pays ont été endommagés ou retirés de la sphère publique. Comment le Luxembourg devrait-il aborder son héritage colonial ? Une question qui concerne aussi les artistes.



Capture d'écran : Making of: Cito hanner Gitter bréngen. Richtung 22 (Vimeo, site consulté le 16.05.2022)



**vidéo  
À VOIR**

## Cancel culture – c'est quoi ?



- Faites une recherche en groupes sur le terme cancel culture (litt. « culture de l'effacement »). Essayez de savoir quand et par qui il est utilisé en trouvant des exemples récents. Créez une carte mentale (mindmap) au tableau avec les résultats de votre recherche.
- Que pensez-vous de la performance artistique documentée dans la vidéo ? Le terme cancel culture s'applique-t-il dans ce cas-ci ? Les questions qu'elle soulève sont-elles légitimes et importantes selon vous ? Expliquez pourquoi.
- Que faire des monuments qui célèbrent des événements historiques ou des personnalités qui peuvent sembler problématiques d'un point de vue actuel ? Retrouvez une possible approche en suivant ce lien.



## M1 Réactions dans la presse internationale

« Mir wölle bléiwen wat mer sin » (Nous voulons rester ce que nous sommes) : cette inscription sur l'encorbellement d'une brasserie au Marché-aux-Poissons résume bien l'esprit du Luxembourg. La phrase, avec laquelle le poète Michel Lentz réagissait à l'avènement du chemin de fer au milieu du xixe siècle, a fini par devenir la devise du mini-État. Mais l'image ennuyeuse de ce petit pays rural entre la France, l'Allemagne et la Belgique commence à changer. (...)

Coïncidant avec le début [de l'année culturelle], le collectif artistique Richtung22 a démonté des plaques de rue portant les noms de figures historiques liées au colonialisme telles que Christophe Colomb ou Coudenhove-Kalergi et les a réunies au musée. « C'est leur milieu naturel. Après tout, les musées s'acquittent bien des œuvres d'art pillées », ironise le collectif pour justifier son action. La réaction de l'administration

centrale ne s'est pas fait attendre puisqu'elle a porté plainte contre le Casino, le centre à la pointe de l'art contemporain au Luxembourg, qui a mis à disposition du collectif l'un de ses espaces.

L'institution soutient par ailleurs la démarche critique du collectif à travers sa propre exposition actuelle, Stronger than memory and weaker than teardrops. Les spectateurs entrent dans ce parcours autour des notions d'identité et de différence par un tapis rouge semblable à ceux que l'on déroule lors de visites d'État. Du côté gauche de ce couloir sont accrochés les drapeaux des 27 membres de l'UE, à droite ceux de leurs anciennes colonies. *Decolonize Luxembourg!*

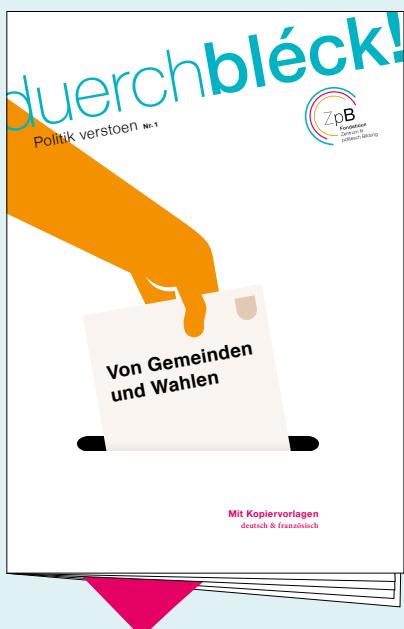
L'art contemporain reflète ainsi un tournant progressif dans le sentiment identitaire des Luxembourgeois, qui délaisse le passé au profit du futur. « Mir wölle bléiwen, wat mir ginn » (Nous voulons rester ce que nous allons devenir) : tel est ainsi le titre donné par le directeur du Casino, Kevin Muhlen, à l'exposition de son pays qu'il a organisée lors de l'Expo à Dubaï.

- Comment l'article (M1) évalue-t-il l'action du collectif d'artistes ?
- « Les musées s'acquittent bien des œuvres d'art pillées » : en quoi cette affirmation est-elle ironique ?
- « Mir wölle bléiwen, wat mir ginn ». Discutez : Comment interprétez-vous cette phrase ? Quel rôle l'art peut-il jouer dans ce processus ?

Source : Ingro Arend, Art Week. Freigeister in Luxemburg (15.11.2021). In : Monopol Magazin, <https://monopol-magazin.de/freigeister-luxemburg> [site consulté le 10.01.2021].

# Ton idée pour la page de couverture !

En 2023, de nouveaux conseils communaux seront élus au Luxembourg. Le Zentrum fir politesch Bildung retravaille le cahier sur le thème des élections communales et est à la recherche d'une nouvelle couverture. Tu as la chance de pouvoir la créer.



**Tu peux te poser les questions suivantes pour t'inspirer :**

*Comment montrer que choisir est important ? Comment faire comprendre que les élections influencent la vie dans ma commune ? Qu'est-ce qui fait une commune ? Comment m'impliquer dans la vie de ma commune ? Que font les politicien·nes communaux·ales ?*

## Qui peut participer ?

- les élèves inscrit·es dans une école secondaire au Luxembourg
- ayant au moins 12 ans
- personnes individuelles, classes ou groupes

Chaque participant·e ou classe/groupe ne peut envoyer qu'une seule proposition à la fois.

## Comment peut-on participer ?

- Toutes les techniques graphiques sont autorisées et peuvent être choisies librement.
- Format : A4, orientation verticale
- Pour les œuvres numériques (JPEG, PDF, AI, EPS) : 210 x 297 mm (A4), 300 dpi max. lors de l'exportation
- **Date limite de remise :** 15 décembre 2022
- **Informations importantes :** (à inscrire au à noter au dos du projet) Prénom(s) et nom(s) ; âge ; école et classe ; adresse (pour les groupes, une seule adresse) ; adresse(s) électronique(s)

## Adresse pour les envois :

Zentrum fir politesch Bildung  
Concours duerchbléck !  
138, Boulevard de la Pétrusse  
L-2330 Luxembourg

## Uniquement pour les projets numériques :

info@zpb.lu avec la mention suivante  
Objet : Concours duerchbléck

## Notes

Les décisions du jury sont sans appel. Tout recours juridique est exclu. Les participant·e·s assurent par leur envoi, qu'ils ont eux·elles-mêmes créé l'image (c'est-à-dire qu'ils·elles en sont les auteurs·trices). Ils·elles nous donnent le droit de publication (édition papier et téléchargement PDF). Tous les travaux restent la propriété du ZpB.

# duerchbléck!

## **Impressum**

### Herausgeber:

Zentrum fir politesch Bildung,  
Fondation d'utilité publique, RCSL G236  
138, boulevard de la Pétrusse  
L-2330 Luxembourg  
[info@zpb.lu](mailto:info@zpb.lu)  
[www.zpb.lu](http://www.zpb.lu)

### Redaktion:

Steve Hoegener, Daniel Weyler  
Für downloadbares Zusatzmaterial danken wir:  
Casino, Forum d'Art contemporain Luxembourg  
Citymuseum Luxembourg  
MUDAM Luxembourg

### Video:

Uelzechtkanal/Lycée de Garçons Esch (Februar 2022)  
Kamera und Schnitt: Giulia Pagliarini, Gianni Mersch  
(Uelzechtkanal/Lycée de Garçons Esch).  
Voiceover (DE): Giulia Pagliarini

### Layout und Design:

Bakform

### Druck:

Reka Print +, Ehlerange

Stand der Statistiken und Links: 16.05.2022

Das ZpB übernimmt keine Haftung  
für die Inhalte von Webseiten, auf die  
verwiesen wird.